

Fiscalité

Déclaration fiscale de vos investissements.



SCPI+8.com



Euodia est un cabinet en gestion privée qui répond à vos problématiques patrimoniales. Grâce à ce guide, vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin pour déclarer vos impôts, quel que soit votre patrimoine.

Sommaire

01.	Qui sommes-nous ?	p.03
02.	Déclaration SCPI	p.04
	Version vidéo	p. 04
	Version étape par étape	
	A . Des revenus fonciers français : formulaire 2044	p. 05
	B. Des revenus fonciers étrangers : formulaires 2044 et 2047	p. 09
	C . Procedure en cas de plus-value de cession 2044/2042-C	р. 15
03.	Déclaration LMNP	p.17
04.	Déclaration PER	p.19
05.	Déclaration assurance-vie	p.21
06.	Déclaration Girardin industriel	p.25
07.	Déclaration crowdfunding immo.	p.26
08.	Déclaration OCP Business Center	p.28
	A . Votre investissement OCP	p. 28
	B . Plus-values en cas de cessions d'actifs OCP	p. 29
09.	Déclaration Pinel	p.36
10.	Déclaration FIP/FCPI	p.42
	A . FIP	p. 42
	B.FCPI	p. 43
11.	Déclaration Sofica	p.44

01. Qui sommes-nous?

Euodia, cabinet de gestion de patrimoine



SCPI, Assurance-vie, PER, Comptes-titres/PEA, LMNP, Pinel, Crowdfunding...

3 associés fondateurs



Nicolas Peycru



Julien Vrignaud



Joaquim De Carvalho



Groupe Euodia

131 Avenue Charles de Gaulle 92 200 Neuilly-sur-Seine

02. Déclaration SCPI

VERSION VIDÉO



SUIVEZ LE TUTORIEL VIDÉO 🖸



Groupe Euodia www.euodia.fr - 01 47 38 30 07 **P.4**

VERSION ÉTAPE PAR ÉTAPE

A . Déclaration fiscale des revenus fonciers français : formulaire 2044

Déclarations annexes

Pour éviter un oubli, les déclarations annexes que vous avez remplies l'année dernière ont été précochées. Merci de valider ou décocher la sélection.

1 🛛	Déclaration des revenus fonciers 2024	N° 2044	
	Déclaration spéciale des revenus fonciers 2024	N° 2044 Spéciale	
	Déclaration d'engagement de location - Statut du bailleur privé	N° 2044 EB	
	Déclaration complémentaire spécifique annuelle - Pinel Bretagne	N° 2041PB	
2 🛛	Déclaration des revenus 2024 encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France (y compris la fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable n° 2047 suisse)	N° 2047	Arrivé dans l'Étape 3 "Revenus et
	Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2024 Si vous étes dispensé(e) de dépôt d'une déclaration de plus ou moins-values (consuitez les cas de dispense en cliquant lcl), ne cochez rien et cliquez sur « Valider »	N° 2074	charges",
	Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2024	N° 2074 I	"Déclarations ANNEXES"
	Déclaration des plus-values réalisées en 2024 : Fiche de calcul de l'abattement pour durée de détention	N° 2074 ABT	
	Déclaration des plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2024 par des dirigeants de PME européennes en vue de leur départ en retraite	N° 2074 DIR	• Cochez les cases (1) N°2044 et
	Déclaration de certaines plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2024 par les impatriés	N° 2074 IMP	Bandaz yeye apquite aur l'anglet
	Déclaration d'imputation entre plus-values et moins-values	N° 2074 CMV	Rendez-vous ensuite sur rongiet
	Déclaration des gains réalisés en 2024 dans le cadre d'un Plan Épargne Avenir Climat	N° 2074 PEAC	a gauche "Annexe n°2044 "
	Déclaration des revenus 2024 (départ à l'étranger ou retour en France)	N° 2042 NR	
	Déclaration de retenue à la source - année 2024	N° 2041 E	
	Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou d'un placement de même nature (dont contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, modifié ou dénoué en 2024.	N° 3916 - 3916 bis	
	Déclaration des investissements réalisés en 2024 dans un département ou une collectivité d'outre-mer	N° 2083 PART	
	Déclaration des plus ou moins-values suite à cessions d'actifs numériques	N° 2086	
	Déclaration de contrat de prêt (intermédiaire, emprunteur ou prêteur)	N° 2062	
Ann	uler	Val	ider⊳



Si vous n'avez jamais déclaré de SCPI, renseignez le nombre de nouvelles SCPI dans la case ① "Des parts de sociétés immobilières ou de fonds de placement...", partie "Vos revenus fonciers concernent :". Par exemple, si vous avez acheté 122 parts d'une même SCPI, mettez "1". Par contre, si vous avez acheté des parts de PFO2 et d'Immorente, il faut mettre "2".



Groupe Euodia



EUODIA

Groupe Euodia

oulour du resultat fondier, repa	Notic
20 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I	€ Montant reporté ligne 4BA, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale
Répartition du défic	it
30 Déficit de l'année : calcul de répartition	
31 Total des revenus bruts : case A + case E + case H	e
32 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G	€
33 Total des autres frais et charges : case B + case F	E
34 Total des dépenses de travaux de rénovation énergétique : case J et case K	E
35 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431	
36 Report de la ligne 433 dans la limite de (10 700 € ou 15 300 €*+ ligne 434) avec un maximum de 21 400 €	Montant reporté ligne 4BC, rubrique revenus fonciers de la delocritica arianizade
37 Report de la ligne 433 pour son montant supérieur à la ligne 436	€
8 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431	€
39 Total : ligne 437 + ligne 438	Montant reporté ligne 4BB, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale
40 Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431	
41 Report de la ligne 420 dans la limite de (10 700 € ou 15 300 €*+ ligne 434) avec un maximum de 21 400 €	 Montant reporté ligne 4BC, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale
42 Report de la ligne 420 pour son montant supérieur à la ligne 441	Montant reporté ligne 4BB, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale
* 15300 € si le résultat d'au moins un des immeubles relevant du » dans le cadre d'une convention conclue avec l'ANAH est déficit Cochez ici □	dispositif de déduction spécifique « Cosse taire (paragraphe 228 de la notice).

À cette étape, **les résultats se mettent à jour automatiquement**, vous n'avez plus qu'à **valider**.

450 Déficits antérieurs restant à imputer

Les valeurs présentées sont issues de votre déclaration des revenus réalisée l'an dernier. Elles sont indicatives, vous devez les vérifier et le cas échéant les modifier comme suit :

Colonne A : Portez sur chaque ligne le seul déficit qui a été réalisé au titre de l'année correspondante. Ne portez aucun déficit qui a déjà été partiellement ou intégralement imputé à l'occasion de vos précédentes déclarations.

Si, en 2024, vous avez cumulé l'ensemble de vos déficits sur la ligne de l'année 2022, veuillez corriger.

Colonne B : En cas de bénéfice réalisé cette année, imputez-le prioritairement sur les déficits les plus anciens.

Dé	ficits rural et urbain non mputés au 31/12/2023	Si vous avez déclaré un bénéfice en ligne 420*, imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens	Déficits restant à reporter au 31/12/2024
Années	(Colonne A)	(Colonne B)	(Colonne C=A-B)
2014	€	€	
2015	€	€	€
2016	€	€	E
2017	E	€	E
2018	€	€	€
2019	€	€	€
2020	€	€	€
2021	€	e	€
2022	E	E	€
2023	€	€	€
2024			€
Montant total	des déficits antérieurs n	on encore imputés au 31 décembre 20	023 — €
(le montant affic	hé correspond à la somme des	valeurs présentes en colonne A du tableau ci-d Montant reporté ligne 4BD, rubrique rev	lessus) renus fonciers de la déclaration principale

• (et/ou un revenu foncier exceptionnel ou différé déclaré en ligne ØXX de votre déclaration principale)



Groupe Euodia



- Si vous avez déjà déclaré vos SCPI, surtout, ne modifiez pas la case "Activer le report".
- Mais si vous avez vendu vos parts et n'avez plus de revenus à déclarer, désactivez le report.



cl	arations annexes		
	Déclaration des revenus fonciers 2024	N° 2044	
)	Déclaration spéciale des revenus fonciers 2024	N° 2044 Spéciale	
)	Déclaration d'engagement de location - Statut du bailleur privé	N° 2044 EB	
)	Déclaration complémentaire spécifique annuelle - Pinel Bretagne	N° 2041PB	
	Déclaration des revenus 2024 encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France (y compris la fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable n° 2047 suisse)	N° 2047	
)	Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2024 Si vous étes dispensé(e) de dépôt d'une déclaration de plus ou moins-values (consultez les cas de dispense en cliquant lci), ne cochez rien et cliquez sur « Valider »	N° 2074	Dans "Déclarations ANNEXES", cochez les cases :
)	Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2024	N° 2074 I	
)	Déclaration des plus-values réalisées en 2024 : Fiche de calcul de l'abattement pour durée de détention	N° 2074 ABT	Déclaration des revenus
)	Déclaration des plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2024 par des dirigeants de PME européennes en vue de leur départ en retraite	N° 2074 DIR	fonciers 2024 (2044) (1,
)	Déclaration de certaines plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2024 par les impatriés	Nº 2074 IMP	Déclaration des revenus 2024
)	Déclaration d'imputation entre plus-values et moins-values	N° 2074 CMV	encaisses a l'etranger par
]	Déclaration des gains réalisés en 2024 dans le cadre d'un Plan Épargne Avenir Climat	N° 2074 PEAC	un contribuable domicilié en
)	Déclaration des revenus 2024 (départ à l'étranger ou retour en France)	N° 2042 NR	France (2047) 2,
	Déclaration de retenue à la source - année 2024	N° 2041 E	
)	Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou d'un placement de même nature (dont contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, modifié ou dénoué en 2024.	N° 3916 - 3916 bis	• Validez.
)	Déclaration des investissements réalisés en 2024 dans un département ou une collectivité d'outre-mer	N° 2083 PART	
)	Déclaration des plus ou moins-values suite à cessions d'actifs numériques	N° 2086	
)	Déclaration de contrat de prêt (intermédiaire, emprunteur ou prêteur)	N° 2062	



- Annexe 2044 (1),
- Annexe 2047 2,

Ét: Rés sig

Sélectionnez l'onglet 2044 (1).

VOS REVENUS		
REVENUS FONCIERS Location non meublée		
Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044		Noti
Revenus fonciers imposables	4BA	9
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BL	
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD	
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2024	4BN	
Si vous souscrivez une déclaration n°2044-spéciale, cochez la case	4BZ	
Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2023 (investissements réalisés en 2009).	4BY	
Régime réel : revenus fonciers exonérés à sournettre au taux effectif	4EA	

Étape 3 Revenus et charges

Déclaration principale - revenus 2023

Étape 2 inseignemer personnels

Étape 1 Étapes

EUODIA

Accueil

Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2044

2 > Annexe n*2047

Annexe 2044

Étape 1 Étapes	Étape 2 Étape 3 Revenus	Étape 4 Étape 5
préalables	Déclaration annexe N° 20 DIRECTION GÉNÉRALE DES	Attention, vous ne devez pas indiquer le nombre de parts que vous possédez mais le nombre de SCPI. Une SCPI compte pour un immeuble ①: • Sauf pour une SCPI européenne - comme la SCPI Co- rum Origin par exemple - où chaque pays compte pour un immeuble. Ce qui ferait 13 immeubles si l'on garde
our remplir cette déa notice explicative. es chiffres indiqués a	claration des reven	 la SCPI Corum Origin. Si vous possédez la SCPI Corum Origin et une autre SCPI, cela compte pour 14 immeubles, donc 14 parts à indiquer dans la case "Des parts de sociétés" (1).
• Des parts de s	ciers concernent : ociétés immobilières ou de fonds de placeme	Notice
 Des propriétés 	ines. Si oui, combien de sociétés immobilières o rurales et urbaines. Si oui, combien ?	PPI ?
		Suivant
rainstatus tarata a rainstatus ra	chaque SCPI d'un pays compte l'exemple de la SCPI Corum Orig Corum Origin en France, vous re vous avez également des parts o magne, vous remplissez l'encad Reportez les revenus (2) et les puis calculez les intérêts (4).	pour un immeuble. Si l'on reprend gin, si vous avez des parts de SCPI emplissez l'encadré Immeuble 1. Si de SCPI Corum Origin en Alle- ré Immeuble 2, etc. charges ③ de votre déclaration
1 Image: Constraint of the second of the secon	Destinamental Com the minit Com the minit Marco the minit	Image: Section of the section of th
Picident	Lo I	consultez la page suivante.







Déclaration annexe Nº 2044 - revenu

Descriptif des frais

 Vous devez remplir la zone 410 qui concerne les intérêts d'emprunt 1. Vous trouverez ces intérêts sur votre déclaration bancaire. La date demandée 2 est la date de début du prêt.

• Le calcul se fait au prorata de la quote part du pays.

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adresse de l'organisme prêteur SCI propriété n° 1	Date du prêt (jj/mm/aaaa)	Intérêts versés
Cetelem Immo	10/03/2022	667
<i>A</i>		
SCI propriété n° 2		
Crédit Foncier	10/03/2022	90

EUODIA

410 Intérêts d'emprunt

Groupe Euodia



Accueil			Consulter l'aide 🛛 💝
Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes	Étape 1 Étape 2 Etapes Renseignements préalables personnels	Étape 3 Revenus et charges	Étape 4 Étape 5 Résumé et Fin de
Déclaration de revenus	Déclaration	principale - revenus 202	Revenu à votre interface principale :
Annexe n°2044			Sélectionnez l'annexe 2047 (1)
Annexe n°2047	< Précédent		
	REVENUS FONCIERS Location non meublide Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044	4	
otre déclaration	concerne :		Notice
Des traitemente	ealairas impossiblas ao France		
SALAIRE	salaires imposables en France. S SUISSES : l'imprimé 2047-Suisse vous aide à	calcu/	
reports ob ce formula	ligatoires (remplissez le pour le calcul et lisez at ire, cochez la case. Pensionnés suisses : n'ut	tentive Cochez	z les cases :
salariés.	trentes imposables en France	• Des p	lus-values imposables en France (1),
Des revenus de	e valaure at canitaux mobiliare immeables an F	Des re	evenus fonciers imposables en France 2
Des olus values	imposables en France	- Desite	
Des pros-values	nciers imposables en France.	■ Des re	evenus imposables ouvrant droit à un crédit
Des revenus de	e notaccione con calariáns imposablas ao Fran	umpo	
Des revenus im	nosables ouvrant droit à un crédit d'impôt énal s	La case	e « revenus exonérés retenus pour le
	posables ouvrant droit à un crédit d'impôt égal a		us besoin de la cocher (4)
Des revenus ex	posables ouvrain uron a un creun u mpor egal a	ing a pr	
Des revenus de	source étrannère imposables aux contributions	sociales	
	rounde en auge cat à aisuter la cas échéast	aux munaus do móm	o pativo portura da Erando
Cles revenus co	niversis en euros sont a ajouter, le cas echeani,	aux revenus de mem	e nature perçus en rrance.
LUS-VALUES IMPOSAB	LES EN FRANCE Sans déduction de l'impôt payé à l'étranger le, cadre Gains de cession de Valeurs Mobilières, voir notice	Notice	
		Reportez sur déclaration	
PLUS-VALUES DE CESSIONS DE	VALEURS MOBILIÈRES PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT MONTANTS	EN C principale, case 3VG ou 3UA : Re	nseignez vos plus-values dans la partie 3
- plus-values avant abatteme	int [зудазия "Р	lus-values imposables en France"
- abattement Plus-values immobilières	Allemane Esnage 230	CADRE 3	
	Leanualist schollen		
EVENUS FONCIERS IM	POSABLES EN FRANCE	Notice	
eporter sur votre déclaration n°2042,	au cadre 4, voir noice	Reportez	
ADDRESSE DES IMMELIRI ES CONC	ERNÉS PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT MONTAI	NTS EN C déclaration principale	nseignez vos actifs dans la partie 4
NDRESSE DES IMMEDDLES CONC		CADRE 4	ovonus Eonciors imposables on Erance"
			evenus Fonciers imposables en Flance

Notice

ÉLIMINATION DE LA DOUBLE IMPOSITION

Lorsqu'une convention fiscale a été signée entre la France et le pays de provenance de vos revenus, la convention prévoit des modalités d'élimination de la double imposition (voir notice). Selon la modalité prévue par la convention, remplissez l'une des rubriques 6, 7 ou 8.

6. REVENUS IMPOSABLES OUVRANT DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT ÉGAL À L'IMPÔT FRANÇAIS

Si la convention fiscale applicable prévoit l'élimination de la double imposition de vos revenus imposables en France par un crédit d'impôt égal à l'impôt français correspondant à ces revenus, indiquez le montant des revenus, après imputation des charges (salaires et pensions sans déduction de 10 % ou des frais réels), sans déduire l'impôt payé à l'étranger. Reportez le total de ces revenus ligne 8TK de la déclaration n°2042.

DÉCLARANT	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU	REVENU AVANT DÉDUCTION DE L'IMPÔT ÉTRANGER	Reportez sur déclaration principale :
Sélectionnez ici un membre du foyer fiscal	- Sélectionnez un pays - V			
		Montant total =		атк
			2	

Groupe Euodia www.euodia.fr - 01 47 38 30 07

C . Procédure en cas de plus-value de cession 2044/2042-C

	qui vous concernent, vous pouvez utiliser le moteur de recherche :
(1) 3VZ	Rechercher
Dana la havra da ra	
Dans la barre de re	echerche, entrez le nom de la case :
• 3VZ (1).	
ésultat de votre recherche brevalsie : 9/2	Cochez la case :
n su di estuditi comegioni à vice recherche. Pour continuer cliquit sur « Valider ». La rubrique correspondante sera autoralizzament électromé. Plus-values et gains divers	• Plus-values et gains divers 1
neular	
	abattement fixe
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % 35K
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i>	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % ation n° 2074-ET
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements soci	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % 35K ation n° 2074-E7 Litement : Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois.
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements soci - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 3TK ation n° 2074-ET iement : iaux 12,8 %) Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois. · Vous arrivez sur la page "Vos revenus :
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements soci - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % ation n° 2074-ET iement : iaux 112,8 %) Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois. • Vous arrivez sur la page "Vos revenus : Plus-values et gains divers". Vous trouverez tout en bas la case 3V/Z
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 %	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % ation n° 2074-E7 iement : iaux 12,8 %) Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois. • Vous arrivez sur la page "Vos revenus : Plus-values et gains divers". Vous trouverez tout en bas la case 3VZ.
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 % - prélèvements sociaux 17,2 %	 abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 3TK 3SK ation n° 2074-ET Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois. Vous arrivez sur la page "Vos revenus : Plus-values et gains divers". Vous trouverez tout en bas la case 3VZ. Complétez cette case 3VZ 1 par les infor- mations fournies dans la relavé fiscal de votre
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 % - prélèvements sociaux 17,2 % plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du s - plus-values et créances soumises aux prélèvements soci	 abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 3TK 3SK ation n° 2074-ET Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois. Vous arrivez sur la page "Vos revenus : Plus-values et gains divers". Vous trouverez tout en bas la case 3VZ 1 par les infor- mations fournies dans le relevé fiscal de votre SCPI (rubrique "Plus-values et gains divers").
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements soci - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 % - prélèvements sociaux 17,2 % plus-values et créances soumises aux prélèvements sociaus - plus-values et créances soumises aux prélèvements sociaus - plus-values et créances soumises aux prélèvements sociaus	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 35K 35K 35K ation n° 2074-EF ilement : ileme
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclara - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 % - prélèvements sociaux 17,2 % plus-values et créances soumises aux prélèvements social - plus-values et créances soumises aux prélèvements social - prélèvements sociaux 17,2 % plus-values et créances soumises aux prélèvements social - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-0 B ter du CGI :	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % ation n° 2074-ET iement : iaux 12,8 %) Sursis de paiem iaux 12,8 %) Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois. • Vous arrivez sur la page "Vos revenus : Plus-values et gains divers". Vous trouverez tout en bas la case 3VZ. • Complétez cette case 3VZ ① par les infor- mations fournies dans le relevé fiscal de votre SCPI (rubrique "Plus-values et gains divers").
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 % - prélèvements sociaux 17,2 % plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du s - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values et créances soumises aux prélèvements socia - plus-values art. 150-0 B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 %	abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % ation n° 2074-ET iement : iaux 112,8 %) Sursis de paiem iaux 12,8 %) Cliquez sur "Suivant" plusieurs fois. • Vous arrivez sur la page "Vos revenus : Plus-values et gains divers". Vous trouverez tout en bas la case 3VZ 1 par les infor- mations fournies dans le relevé fiscal de votre SCPI (rubrique "Plus-values et gains divers"). 3TB
compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 3 ransfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclara</i> - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de pai - plus-values et créances soumises aux prélèvements soci - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 % - prélèvements sociaux 17,2 % plus-values et créances soumises aux prélèvements soci - plus-values et créances soumises à l'IR (au barème ou à - plus-values art. 150-0 B ter du CGI : - IR et CEHR - prélèvements sociaux 15,5 % - prélèvements sociaux 15,5 %	<pre>abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME 30 % 35K</pre> about the state of the state o

Declaration princip	bale - revenus 2023		
< Précédent		Su	ivant ⊨
VOS RE	VENUS		
REVENUS FONCIERS (ocation non meubline			
Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044			
			Notice
Zavanue fonciare impossibles		ARA	
dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'in	noôt égal à l'impôt français	481	
Aficit imputable sur les revenus fonciers	ipor ogai a rimpor nampara	488	
Aficit imputable sur le revenu global		480	
Aficite antérieure non ancore imputée		480	
/ous ne percevez plus de revenus fonciers en 2024		48N	
Si vous souscrivez une déclaration n°2044-spéciale, cochez la c	:850	48Z 🗌	
Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenu	us fonciers 2023 (investissements	4BY	18
ealises en 2009). Régime réal : revenue fanciere exonérée à sournettre au toux ef	lastif	454	
	 4BA (1) "Revenus for et 4BL (2) "dont reve droit à un crédit éga 4EA (3) "Régime rée 	nciers imposat nus de source l à l'impôt franc l : revenus fonc	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à
	 4BA (1) "Revenus for et 4BL (2) "dont reve droit à un crédit éga 4EA (3) "Régime rée soumettre au taux ef 	nciers imposat enus de source l à l'impôt frand l : revenus fond fectif".	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à
Déclaration princi	 4BA (1) "Revenus for et 4BL (2) "dont reve droit à un crédit éga 4EA (3) "Régime rée soumettre au taux ef 	nciers imposat enus de source l à l'impôt franc l : revenus fonc fectif".	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à
Déciaration princi	 4BA (1) "Revenus for et 4BL (2) "dont reve droit à un crédit éga 4EA (3) "Régime rée soumettre au taux ef 	nciers imposat enus de source l à l'impôt franc l : revenus fonc fectif". Su	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à
Déclaration princip	 4BA (1) "Revenus for et 4BL (2) "dont reve droit à un crédit éga 4EA (3) "Régime rée soumettre au taux ef 	nciers imposat enus de source l à l'impôt franc l : revenus fond fectif". Su	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à
Déclaration princip	 4BA (1) "Revenus for et 4BL (2) "dont revendroit à un crédit éga 4EA (3) "Régime rée soumettre au taux ef 	nciers imposat enus de source l à l'impôt franc l : revenus fond fectif". Su	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à ivant >
Déclaration principosition non expiré	• 4BA ① "Revenus for et 4BL ② "dont reve droit à un crédit éga • 4EA ③ "Régime rée soumettre au taux ef pale - revenus 2023 ERS ce montant est inexact, corrigez	ciers imposat nus de source l à l'impôt franc i : revenus fonc fectif". Su	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à
Déclaration princi Précédent Plus-value en report d'imposition non expiré Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif con liplomatiques ou consulaires	• 4BA ① "Revenus for et 4BL ② "dont reve droit à un crédit éga • 4EA ③ "Régime rée soumettre au taux ef pale - revenus 2023 ERS I ce montant est inexact, corrigez ntre	ci- sut	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à ivant • Notice
Déclaration princip Précédent Plus-value en report d'imposition non expiré Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif con tipiomatiques ou consulaires Contrats de capitalisation ou d'assurance-vie sous Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étrar Vérifier	• 4BA ① "Revenus for et 4BL ② "dont reve droit à un crédit éga • 4EA ③ "Régime rée soumettre au taux ef pale - revenus 2023 ERS i ce montant est inexact, corrigez intre mventions internationales, organismes inter r que le report 8TK ① de	ci- sur	oles" étrangère ouvrant çais". ciers exonérés à ivant Notice 8FV

Groupe Euodia EUODIA www.euodia.fr - C

03. Déclaration LMNP

Arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans la partie "Revenus", cochez la case :

- « Revenus des locations meublées non professionnelles ». 1
- Attention la 2042Cpro n'apparaît pas utres.
- ər

DE!	/ENII	IC 1

		dans la liste des annexes avec les a
	Traitements, salaires 🕜	 Cliquez sur "Suivant" jusqu'à arrive
	Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux	dans la partie "Vos revenus" .
	Salaires, gains d'actionnariat salarié 🛛 🕜	
	Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif	0
	Revenus de capitaux mobiliers 🛛 🕜	
	Plus-values et gains divers 🕜	
	Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location non m	reublée 🕜
	Revenus fonciers Location non meublée	
	Revenus exceptionnels ou différés 🛛 🕜	
	Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libérat	oire de l'impôt sur le revenu 🕜
	Revenus agricoles 🕜	
	Revenus industriels et commerciaux professionnels	
	Revenus industriels et commerciaux non professionnels Autres que les locat	ions meublées non professionnelles
1 🗹	Revenus des locations meublées non professionnelles	
	Revenus non commerciaux professionnels (2)	
	Revenus non commerciaux non professionnels 🛛 🕐	

- Si vous êtes au Micro BIC : reportez votre résultat dans la case 5ND (1).
- Si vous êtes sous le régime réel, que vous avez un résultat nul ou positif et que vous êtes adhérent à un OGA : complétez la case 5NA (2).
- Si vous êtes sous le régime réel, que vous avez un résultat nul ou positif et que vous n'êtes pas adhérent à un OGA : renseignez la case 5NK (3).
- Si vous êtes sous le régime réel, que vous avez un résultat déficitaire et que vous êtes adhérent à un OGA : complétez la case 5NY (4).
- Si vous êtes sous le régime réel, que vous avez un résultat déficitaire et que vous n'êtes pas adhérent à un OGA : renseignez la case 5NZ (5).

Les loueurs en meublé retirant plus de 23 000€ de revenus issus de la location meublée restent LMNP - et non LMP - tant que le meublé ne représente pas plus de 50% de leurs revenus. Ils doivent alors remplir les cases ci-dessous :

- 5NW 6 pour le micro-BIC en LMNP avec plus de 23 000 € de loyers.
- 5NJ 7 pour le micro-BIC sur un bien classé meublé de tourisme.
- 5NM (8) au régime réel avec un résultat positif et un OGA. Sans OGA c'est alors la case 5KM.

REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFE

• En cas de déficit, c'est alors la case 5WE (9) avec CGA et 5WF (10) sinon.

								Notice
					CLEMENCE D	HALLUIN		
Durée de l'exercice nombre de mois si infér Sauf locations meublées saisonnières	ieur à 12.				5CD			
Régime micro BIC								
Recettes brutes sans déduire aucun abatte	ment							
ocations meublées cas général					5ND		D	
ocations de chambres d'hôtes et meublés	de tourisme class	és			5NG			
ocations soumises aux cotisations et contr	ibutions sociales	par les organis	mes de sécu	rité sociale :				
locations meublées cas général					5NW		•	
chambres d'hôtes et meublés de tourisme	,				5NJ		D	
Régime du bénéfice réel					00	A/VISEUR		SANS
Revenus imposables cas général				2	5NA	15	NK	/ (
Revenus de source étrangère avec crédit d'	impôt égal à l'imp	oôt français			5EY	5	EZ	
Revenus soumis aux cotisations et contribu	tions sociales par	les organisme	s de sécurité	social 8	5NM	15	км	1
Déficits cas général				4	5NY	15	NZ	1
Déficits relevant des organismes de sécurité	sociale			9	5WE	15	WF	1
Déficits des années antérieures non encore	déduits							
20	12	2013		2014		2015		2016
5GA	568	2018	SGC	2010	SGD	2020	SGE	2021
SCE	500	2010	5GH	2010	501	EVEN	561	EVE I

Groupe Euodia

Déclaration	i de revenus o Travailleur	des indépendants : irs indépendants (Auto-entrepreneurs : vous n'êtes pas concernés et ne devez pas cocher cette case)	
	Affiliés au r	régime des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés - PAM.C	
	Affiliés au r	régime des indépendants agricoles	
HARGE	s 😢		
]) ⊠ □	Charges de Réductions prestations	déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite), charges et imputations diverses (?) ns et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, ns compensatoires, etc. (?)	
	Investissen Loc'Avanta	aments locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Duflot, Scellier, Construction of the section of the	es",
	Investissen	aments Outre-Mer	
RÉLÈVE	MENT À L	"Charges deductibles (), charges imputation diverses"	s et
	Prélèveme rembourse	ent à la source déjà payé (retenue à la source sur les salaires ement de trop-prélevé déjà obtenu.	a case es à
NON-RÉS	Comptes à crédits d'im sociales, R iDENTS Retenue à	à l'étranger, Revenus de source étrangère, Reprise de réductions ou de mpôts, Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS DÉCLARATION DE REVENUS à Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclaration n° 2042 / 2042C / 2042 RICI / 2042 C PRO / 2042 IOM. ANNEXES	tions
		Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclarations ANNEXES	
		REVENUS 😻	
		Traitements, salaires	
		Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux	
		Salaires, gains d'actionnariat salarié	
		Salaires et pensions exoneres retenus pour le calcul du taux effectir	
		Plus-values et gains divers	
		Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location non meublide	
		Revenus fonciers Location non meublee	
		Revenus exceptionnels ou différés	
		 Revenus exceptionnels ou différés Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu 	0
		Revenus exceptionnels ou différés Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu Revenus agricoles	0

Groupe Euodia EUODIA www.euodia.fr - C

Remplissez les cases suivantes selon votre profil :

Cases	Nature des versements, cotisations ou rentes
6NS, 6NT, 6NU	Versements déductibles des salariés
60S, 60T, 60U	Versements déductibles des indépendants déduits des revenus professionnels
Ne pas déclarer	Versements non-déductibles
6QS, 6QT, 6QU	Sommes issues d'un CET, Jours de congés ou Cotisations Obligatoires
1AS à 1DS	Rente Viagère à Titre Gratuit (issue des versements déductibles)
1AW à 1DW	Rente Viagère à Titre Onéreux (issue des versements non-déductibles)
1AI, 1BI	Capital versé à la retraite

		AITRE
P	our vous aider à trouver les cases qui vous concernent, vous pouve	z utiliser le moteur de recherche :
	Ex : saisissez « 7UD » ou « dons »	Rechercher
Les rub	DÉCLARATION DE REVENUS riques à cocher sont celles de la déclaration de revenus princi n° 2042 / 2042C / 2042 RICI / 2042 C PRO / 20	pale qui regroupe les déclarations 042 IOM.
EVENUS		S ANNEXES
	Traitements, salaires	S ANNEXES
EVENUS	Traitements, salaires (2) Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux (2) Salaires, gains d'actionnariat salarié (2) Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effe	Arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans la partie "Revenus", cochez la case :
	Traitements, salaires (2) Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux (2) Salaires, gains d'actionnariat salarié (2) Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effe Revenus de capitaux mobiliers (2)	Arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans la partie "Revenus", cochez la case : • "Revenus de capitaux mobiliers." (1)
	Traitements, salaires (2) Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux (2) Salaires, gains d'actionnariat salarié (2) Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effer Revenus de capitaux mobiliers (2) Plus-values et gains divers (2)	Arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans la partie "Revenus", cochez la case : • "Revenus de capitaux mobiliers." (1) Si vous possédez un contrat d'assurance-vie
	Traitements, salaires (2) Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux (2) Salaires, gains d'actionnariat salarié (2) Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effer Revenus de capitaux mobiliers (2) Plus-values et gains divers (2) Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Locato	Arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans la partie "Revenus", cochez la case : • "Revenus de capitaux mobiliers." ① Si vous possédez un contrat d'assurance-vie vous êtes imposé uniquement dans le cas où

Assurance-vie avant 2017

- ▷ Si votre contrat a moins de 8 ans au moment du rachat et que vous avez opté pour l'impôt sur le revenu, reportez les gains obtenus dans les cases suivantes :
 - 2YY (1) (autres produits) pour le montant total des gains,
 - 2CG (2) (revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible) pour la part correspondant aux intérêts des fonds en euros perçus avant 2019, donc soumis antérieurement aux prélèvements sociaux (difficile à recalculer, il faut vous fier à votre IFU !),
 - 2DF ③ (autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible) pour la part des gains réalisés sur les supports en unités de compte ou sur les fonds en euros en 2019, donc soumis aux prélèvements sociaux au moment du rachat (là aussi, il faut vous fier à votre IFU !).

Groupe Euodia

- ▷ Si votre contrat a plus de 8 ans lors du rachat et que vous avez opté pour l'impôt sur le revenu, il vous faut reporter les gains obtenus dans les cases suivantes :
 - 2CH (4) (autres produits), et ce pour le montant total des gains,
 - 2CG (2) (revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible) pour la part correspondant aux intérêts des fonds en euros perçus avant 2019, donc soumis antérieurement aux prélèvements sociaux (reprenez le montant indiqué dans votre IFU),
 - 2DF ③ (autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible) pour la part des gains réalisés sur les supports en unités de compte ou sur les fonds en euros en 2019, donc soumis aux prélèvements sociaux au moment du rachat (reprenez le montant indiqué dans votre IFU).
- ▷ Si votre contrat a moins de 8 ans au moment du rachat et que vous avez opté pour le PFL, reportez les gains obtenus dans les cases suivantes :
 - 2XX (5) (produits soumis au prélèvement libératoire) pour le montant total des gains,
 - 2CG (2) (revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible) pour la totalité des gains également.
- ▷ Si votre contrat a plus de 8 ans lors du rachat et que vous avez opté pour le PFL, reportez les gains obtenus dans les cases suivantes :
 - 2DH (6) (produits soumis au prélèvement libératoire) pour le montant total des gains,
 - 2CG (2) (revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible) pour la totalité des gains également.

Assurance-vie après 2017

- Si votre contrat a moins de 8 ans au moment du rachat et que l'application du PFU vous convient, reportez les montants adéquats dans les cases suivantes :
 - 2ZZ ⑦ (produits des versements effectués à compter du 27/09/2017), indiquez le montant total des gains,
 - 2CG (2) (revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible), indiquez également la totalité des gains,
 - 2CK (a) (prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé), reportez ici le montant du PFU prélevé par l'assureur au moment du rachat (aussi appelé "Acompte PFU"). Si tout va bien, il devrait correspondre à 12,8% du montant inscrit en case 2ZZ (7).

Lorsque le contrat d'assurance-vie a plus de 8 ans, l'assureur prélève sur les gains soumis au PFU une retenue au taux réduit de 7,5% (auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%). Cet avantage fiscal de l'assurance-vie a été maintenu pour les personnes dont les versements cumulés en assurance-vie et contrat de capitalisation n'excèdent pas 150 000€. Au-delà de ce seuil, les gains restent soumis au taux de 12,8%.

Le montant total des gains concernés est en principe prérempli en case 2UU (9). C'est à vous de ventiler cette somme entre les cases 2VV (10) et/ou 2WW (11).

- ▷ Si votre contrat a plus de 8 ans lors du rachat et que l'application du PFU vous convient, reportez les montants adéquats dans les cases suivantes :
 - 2VV (10) (produits imposables à 7,5% produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000€), indiquez ici la part des gains rattachés aux versements n'excédant pas 150 000€ (ou 300 000€ si vous êtes en couple) car ils bénéficient d'un taux de prélèvement réduit,
 - 2WW ① (produits imposables à 12,8% produits correspondant aux primes excédant 150 000€), calculez ici la part des gains rattachée aux versements qui excèdent 150 000€ (ou 300 000€ si vous êtes en couple),
 - 2CK (a) (prélèvement forfaitaire libératoire déjà versé), reportez ici le montant du PFU prélevé par l'assureur au moment du rachat (aussi appelé "Acompte PFU"). Il s'agira bien ici d'un acompte, puisque l'assureur a effectué une retenue de 7,5% au moment du rachat, alors que vos gains peuvent être potentiellement soumis, en partie, à un taux de 12,8%. Si tout est juste, le montant figurant en case 2CK (a) devrait être égal à 7,5% de celui initialement indiqué en case 2UU (a).

Comment déterminer la part des gains correspondant aux primes inférieures et supérieures à 150 000€ ?

Lorsque le contrat d'assurance-vie a plus de 8 ans, le taux réduit de 7,5% ne s'applique qu'en deçà du seuil de 150 000€ d'épargne versée. Celui-ci s'apprécie en termes de primes versées - diminuées le cas échéant de la part de capital comprise dans d'éventuels rachats antérieurs - au 31/12 de l'année précédant le rachat, tous contrats confondus (capitalisation + assurance-vie) détenus par un même titulaire.

Si votre contrat a plus ou moins 8 ans au moment du rachat et que vous souhaitez opter pour l'impôt sur le revenu, il vous faut :

- Remplir les cases comme si vous optiez pour le PFU,
- Cocher la case 2OP 12. Attention, cette option concerne l'ensemble de vos revenus de capitaux immobiliers et de vos gains de cession de valeurs mobilières.

Prevenus DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS Immediation of acquisitation of acquisitatio acquisitation of acquisitatio acquisitatio					- VOS RI	EVENU	s —				
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus - reduits souris au prélévement libératoire 201 - produits formis au prélévement libératoire 201 - produits imposables à 7,5 % produit company datait libératoire 201 - produits imposables à 12,8 % produit company datait libératoire 201 - produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 201 - produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 202 - produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 202 - produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 202 - produits des produits de placement libératoire 202 - autres produits de placement a libératoire 202 - autres produits de placement à revenu fixo 202 Autres revenus distribués et assimités 201 - autres produits de placement à revenu fixo 202 - Autres revenus distribués et assimités 201 - Revenus distribués eus prélévements sociaux avec CSG déductible 206 - Revenus dis souris aux prélévement sociaux avec CSG déductible 206 - Revenus dis souris aux prélévement sociaux avec CSG déductible 206 - Revenus dis souris aus prélévement sociaux avec CSG déductible	REVENUS DES VAL	EURS	ET CAPIT/	AUX N	OBILIERS						
Preduits des bons et contrate de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus											Notice
 versements effectués avant le 27.9.2017 produits aux prélévement lidentoire produits des versements effectués à compter du 27.9.2017; stud parçu à répart spres 2VV, 2VVV; RPC et 2RD produits des versements effectués avant le 27.9.2017; stud parçu à répart spres 2VV, 2VVV; RPC et 2RD produits des versements effectués avant le 27.9.2017; stud parçu à répart spres 2VV, 2VVV; RPC et 2RD Produits des versements effectués avant le 27.9.2017; stud parçu à répart spres 2VV, 2VVV; RPC et 2RD Produits des versements effectués avant le 27.9.2017 Produits souris au prélévement lidéntoire autres produits produits des versements effectués avant le 27.9.2017 Produits des prélévement isolence et 9.1% avant sources endres Produits des prélévement sociaux avec CSG déductible Produits des prélévement sociaux avec CSG déductible Produits des prélévement de sociaux avec CSG déductible Produits des prélévement de sociaux avec CSG déductible Prélévement forfatiare non infertées d' a surge notavernee de la STS % Prélévement forfatiare non infertées d' a surge notavernee de la sociaux avec CSG déductible Prélévement des sociaux avec CSG déductible Prélévement forfatiare non infertées e 2005 Prélévement forfatiare non infertées e autors grant autor et 2005 Prélévement forfatiare non infertées e autors grant autor et 2005 Prélévement forfat	Produits des bons et cont	trats de c	apitalisation	et d'ass	surance-vie de	8 ans et	plus				
- produits soumis au prélévement lideratoire - autres produits - produits imposables à 7.5 % produit companyate du 27.9.2017 : tout preçu a répeater spes 20V, 20V, 20C et 200 - produits imposables à 7.5 % produits companyate du 27.9.2017 : tout preçu a répeater spes 100 core - produits imposables à 7.5 % produits companyate du au primes accédent 100 core - produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 - produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 - produits des reports - autres produits - produits des reports - autres produits - produits des reports - autres produits - autres produits - produits des reports - autres produits - autres - autr	versements effectués av	vant le 27	.9.2017								
autres produits produits de versaments effectués à compter du 27.9.2017 : <i>Inst perçu à répart spres 2VV, 2VV, 20</i> , et 200 produits imposables à 12.8 % produits comsequedur au primes n'instance scaler par 50 00 € produits extrements effectués à compter du 27.9.2017 produits de versaments effectués avant te 27.9.2017 produits de versaments effectués à compter du 27.9.2017 produits de plancement à revenu fixe autres produits de plancement à colicux save CSG déductible ZOG produits de souris aux prélévements de calicux et CSG déductible ZOF Produits de souris aux prélévements de calicux avec CSG déductible ZOF Pres exerus déjà souris aux prélévement de solicut é or 5.5 % ZOE Pres exerus dejà souris aux prélévement de solicut à souris exerus de la CRDS ZOE Pres exerus souris à un prélévement de solicut avec ZOE Z	- produits soumis au p	prélèvem	ent libératoir	8					6 20	м	
produits des versaments effectuée à compter du 27.9.2017 : tank pareux anjent (pareux 290, 2904, 2016 2020 1) - produits imposables à 12,8 % produits correspondent aux perimes avaident (50 000 € 1) 2000 - produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans produits des versaments effectuées à compter du 27.9.2017 - produits des versaments effectuées de compter du 27.9.2017 - produits des placement à revenu fixe néfétis et autres produits de placement à revenu fixe néfétis et autres produits de placement à revenu fixe néfétis et autres produits de placement sociaux vance CSG déductible i option baréme 2006 - Revenus délà sournis aux prélèvements sociaux aux ere CSG déductible et option baréme 2006 - Revenus délà sournis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible et option baréme 2006 - Revenus dels autres roune de vas revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de 2007 - gains mopasition au barème de vois revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de 2008 - Parteurs reputée distribués et revenus des structures sournises hors de France à un régime fiscal privilégié 2000 - 2017 2018 - 2019 2020 2021	- autres produits								20	н	
- produits imposables a 12.8 % produits comegoorded aux primes included pair 150 000 € - produits imposables a 12.8 % produits comegoorded aux primes included res 150 000 € - produits one et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans produits des versements effectués a compter du 27.9.2017 - produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 - produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 - groutis des versements effectués à compter du 27.9.2017 - groutis des versements effectués à compter du 27.9.2017 - groutis des versements effectués à compter du 27.9.2017 - groutis des versements effectués à compter du 27.9.2017 - groutis des participatits de la compter du 27.9.2017 - groutis des participatits de la compter du 27.9.2017 - groutis des participatits de la compter du 27.9.2017 - groutis des participatits de la compter du 27.9.2017 - groutis des participatits de la compter du 27.9.2017 - groutis des participatits de la commotiva faite en actions détenues dans la PEA-PME - groutis des participatits de des ontigents - sorties en capital - produits des placement de sociaux sanc CSG déductible - groutis des placement de sociaux tive CSG déductible - groutis des placement de sociaux tive CSG déductible - groutis des acombter de sociaux tive CSG déductible - groutis des acombter de sociaux tive à la cCSG et à la CRDS - groutis des antérieures non encore déduits - groute souting aux prélèvement de sociaux tive a la CSG et à la CRDS - groutis aux prélèvement de sociaux tive a la CSG et à la CRDS - groutis - groutis aux prelèvement de sociaux tive a la CSG et à la CRDS - groutis - groutis aux prelèvement de sociaux tive à la cords et al un régime fiscal privilégié - 200 - groutis des années antérieures non encore déduits - groutis aux renements effectués à compter aux prelèvements - groutis aux versement effectués à compter du 27.9.2017 - groutis aux versements effectués à compter du 27.9.2017 -	produits des versements	s effectué	is à compter	du 27.9	9.2017 : total per	çu â répar	tir lignes 2VV, 2WW,	2RC et 2RD	9 20	10	
- produits imposables at 2.0 % produit componenter tar prime analysis of an approximate all produits deversion in the produits deversion is a uprefilewement in sociaux area CSG deductible is option barries and produce method is a deversion in a uprefilewement in sociaux area CSG deductible is option barries and produce method is deversion in a uprefilewement in sociaux area CSG deductible is option barries and produce method is deversion in a uprefilewement in sociaux area CSG deductible is option barries and produce method is a deversion in a uprefilewement in sociaux area CSG deductible is option barries and prefilewement is accidation of the accident is a construction in a uprefilewement is a collaritie de 7,5 % therein social area uprefilewement is accidation and area area area and area area area area and area area area area area area area are	- produits imposables	a 7,5 %)	produits corresp	ondant a	ux primes n'excéd	lant pas 15	0 000 €		21		
rboluis des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans produis sournis au prélèvement libératoire - autres produis - autres	 produits imposables 	a 12,8 %	produits corre:	spondant	aux primes excéd	lant 150 00	0€		(1) 2W	w	
produits des versements effectués a compter du 27.9.2017 - produits comis au prélévement lidératoire - autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 (7) 222 Verenus des actions et parts adatement de 40 % al gradon bartine 200 202 202 202 202 202 202 2	Produits des bons et cont	trats de c	apitalisation	et d'ass	surance-vie de	moins d	e 8 ans				
autres produits de versements effectués à compter du 27.9.2017 272 222	 produits des versements produits soumis au r 	s ellectue prélèvem	ent libératoin	A.9.201	'				(5) 2)	x	
produits de versements effectués à compter du 27.9.2017	- autres produits								2)	Y I	
Revenus des actions et parts abatement de 40 % al option barelme 20C Revenus imposables des titres non cotés détonus dans le PEA ou le PEA-PME 21U uttres revenus distribués et assimilés 21S intérêts induses problités de das minitions 21T intérêts inposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME 21Q verenus édit à soutinis aux prélèvements sociaux sanc CSG déductible 2CG Revenus déjt à soutinis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2CG Revenus déjt à soutinis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2DF Revenus déjt à soutinis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2DF Revenus dejtà soutinis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG Revenus soutinis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG risel et Anarge stéchateuris argénin autime 2AB Prélèvement forfaitaire non libératoire déjt versé 2AB Verenus soutinis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE Cous pet pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de 2OP 2016 2L1 2019 2020 2018 2017 2018 2019 2020 2018 2019 2020	produits des versements	s effectué	s à compter	du 27.9	9.2017				(7) 22	z	
Revenus impossibles des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME 2FU uttres revenus distribués et assimilés 2TS intérêts et autres produits de placement à revenu fixe 2TR intérêts et autres produits de placement à revenu fixe 2TR intérêts et autres produits de placement à revenu fixe 2TR intérêts et autres produits de placement à revenu fixe 2TR intérêts des prise 2TG intérêts des prise 2TG intérêts des prise 2TG intérêts des prise 2TG intérêts des prise 2CG intérêts et autres produits de la comina aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2CG inter revenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité da 7.5 % 2DG inter revenus dejà soumis aux prélèvement de solidarité da 7.5 % 2DG inter revenus dejà soumis aux prélèvement de solidarité da 7.5 % 2DG inter revenus dejà soumis au seul prélèvement de solidarité da 5.5 % 2DG revenus deja sur valeurs étrangères 2AB rédits d'indpti sur valeurs étrangères 2AB rédits d'indpti sur valeurs étrangères 2AB rédits distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO rédits distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO	Revenus des actions et p	arts abatt	ament de 40 % :	si ontion i	hanème				20		
utres revenus distribués et assimilés 2T3 intérêts revenus produits de placement à revenu fixe 2T8 intérêts des prêts participatifs et des minibons 2T7 intérêts intosables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME 2T0 Produits des plans d'épargne retraite - sortie en capital 2T2 tevenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2C6 tevenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2DF tevenus déjà soumis au seul prélèvement de solidanté de 7.5 % 2D6 tevenus déjà soumis au seul prélèvement de solidanté de ACG et à la CRDS 2D1 rais et charges déductibles ai option banéme 2CA préleis distribués et trages déductibles au optie versé 2CA traite er revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE folse optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobillers et gains de cession de 2OP 12 rélets distribués distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2G0 prélets distribués distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2G0 2D16 2D17 2D18 2D19 2D20 2D21 2D2 2Q12 2	Revenus imposables des	titres no	n cotés déter	nus dar	is le PEA ou le	PEA-PM	1E		26	-U	
ntérêts et autres produits de placement à revenu fixe térêts et autres produits de placement à revenu fixe térêts inposables des polisigations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME TTC toroluits des plants d'épargne retraite - sortie en capital tevenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible is option barème dédià soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible is option barème dédià soumis au xprélèvements sociaux avec CSG déductible is option barème dédià soumis au sup rélèvement de solidarité da 7.5 % tevenus sequis au seul prélèvement de solidarité da cOSG tè la la CRDS tevenus déjà soumis au sup rélèvement de solidarité da competer à la CSG et à la CRDS tevenus soumis au seul prélèvement de solidarité da soumettre à la CSG et à la CRDS trais et charges adouctères ai option barème CCA trais et charges adouctère ai option barème CCA trais et charges adouctères ai option barème CCA trais et charges adouctères ai option barème CCA trais et charges adouctère ai option barèmes atrais et charges CCA trais adouctère ai case	Autres revenus distribués	s et assim	ilés						21	s	
thérêls des prêts participatifs et des minibons 2117 thérêls imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME 2100 troduts des plans d'épargne retraite - sortie en capital 2127 troduts des plans d'épargne retraite - sortie en capital 2127 tevenus déja soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2005 tevenus déja soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2005 tevenus déja soumis aux prélèvement sociaux avec CSG déductible 2005 tevenus déja soumis aux prélèvement sociaux avec CSG déductible 2005 tevenus déja soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % tevenus déja soumis aux prélèvement de solidarité de 3,5 % tevenus déja valeurs étrangères 248 2016 2016 2016 2016 2017 2018 2018 2019 2020 2021 2021 2020 2021 2021 2020 2021 2021 2020 2021 2021 2020 2021 2021 2020 2021 2021 2020 2021 2021 2020 2021	ntérêts et autres produits	s de place	ement à reve	nu fixe					21	R	
thérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME TTC troduits des plans d'épargne retraile - sortie en capital 2172 tevenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible si option barème 28H tevenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus dejà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus dejà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus soumis a useul prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus soumis a useul prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus soumis à un prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 tevenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2CK de utres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE texers de source déduits 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2021 2021 2021 2021 2021	ntérêts des prêts particip	atifs et de	es minibons						21	T	
hroduits des plans d'épargne retraite - sortie en capital 272 èveneus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible 206 èveneus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 20F èveneus déjà soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 èveneus déjà soumis aux auc prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 èveneus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 èveneus déjà soumis aux auc prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 èveneus déjà soumis aux auc prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 èveneus déjà soumis aux auc prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 èveneus déjà soumis aux auc prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 èveneus déjà soumis aux auc prélèvement de solidarité de 7,5 % 200 éveneus déjà soumis aux aux prélèvement ou une retenue libératoire 201 foits optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de aleurs mobiliéres, cochez la case 200 éveneus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 200 éficits des années antérieures non encore déduits 2019 2020 2016 2017 2018 2019 2021 2022 étaurs mébuliéres, cochez la case 2019 2021 2022 à antérés participatifs et minibons non imputées à	ntérêts imposables des c	obligation	s remboursa	bles en	actions déten	ues dans	le PEA-PME		21	0	
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible 2CG Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible is option barème 2BH uttres revenus déjà soumis aux prélèvement sociaux avec CSG déductible is option barème 2DF Revenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG Revenus déjà soumis aux uprélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG Prélèvement fortitatien onn libératoire déjà versé 2AB Prélèvement fortitatien onn libératoire déjà versé 2CK Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO Adicits des années antérieures non encore déduits 2019 2020 2021 2AA 2AL 2AM 2AQ 2AR Adicits des années antérieures non encore déduits 2019 2020 2021 2DM 2NM 2AA 2AL 2AM 2AQ 2AR 2DM Partes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2020 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2VM -	roduits des plans d'épar	rane retra	ite - sortie er	n capita	1				21	z	
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème 2BH uttres revenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG Revenus déjà soumis aux soul prélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG Prevenus soumis au soul prélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG Prevenus soumis au soul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS 2DI Prélévement forfaitaire non libératoire déjà versé 2CA Prélévement forfaitaire non libératoire déjà versé 2CK Vutres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO Véritis des antérieures non encore déduits 2DI 2NA 2AL 2AM 2AA 2AL 2AM 2AA 2AL 2AM 2AA 2L1 2AM 2AA 2D18 2D19 2O20 2O21 2D18 2D19 2O20 2O21 2O22 2TU 2TV 2TW 2TY 2TY Sains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie 2DI 2VM 2DI	Revenus déià soumis aux	x prélève	ments social	x sans	CSG déductib	le			20	G	
utres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2DF tevenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % 2DG trais et charges déductibles au option bankme 2CA rais et charges déductibles au option bankme 2CA rédits d'impôt sur valeurs étrangères 2AB rédits d'istribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO valeurs mobilières, cochez la case 2DM saleurs mobilières d'étranger exonérés (50 %) 2DM Partes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2010 2018 2019 2020 2021 salins de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie 2mis is au prélèvement filteratoire 2VM - gains imposables à 12,8 % 2VP	Revenus déià soumis aux	x prélève	ments sociau	ix avec	CSG déductib	le si opti	on barème		28	н	
tevenus déja soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 % ZDG tevenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS ZDI Zrâtis et charges éducables a capton barkme ZCA Zrédits d'impôt sur valeurs étrangères ZAB Trêls et charges éducables a capton barkme ZCA Zrédits d'impôt sur valeurs étrangères ZAB Trêls et charges éducables a capton barkme ZCK Viels optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de aleurs mobilières, cochez la case ZOP Pous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de aleurs mobilières, cochez la case ZOP Verenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié ZGO ZAA ZAL ZAN ZAQ ZAA ZAL ZAN ZAQ ZAA ZAL ZAN ZAQ ZAA ZAN ZAQ ZAR Partes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 ZUB ZUV ZTV ZTV ZTV 2VM gains attaché	utres revenus déjà soun	mis aux p	rélèvements	sociau	avec CSG dé	ductible			20	DF	
kevenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS ZDI rrais et charges deductibles ai option bantme 2CA Prélétis d'impôt sur valeurs étrangères 2AB Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé 2CK uutres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE fous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de 2OP rélèvement réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO éteres nettes sur réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO 2AA 2016 2017 2018 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2020 2021 2AA 2AA 2AQ 2AA 2AA 2AI 2AQ 2AA 2016 2017 2018 2019 2020 2020 2021 2022 2021 2018 2019 2020 2021 2019 2020 2021 2022 2019 2020 2021 2022 2019 2020 2021 2022 2018 2019 2020 2021 2018 2019 2020 2021 2018 2019 2020 2021 2020 2021 2022 2021 2021 2020 2021 2022 2021 2020 2021 2022 2018 2	Revenus déjà soumis au	seul prél-	èvement de s	solidarit	é de 7,5 %				20	G	
Trais et charges déductèles al option bareline 2CA Zrédits d'impôt sur valeurs étrangères 2AB Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé 2CK Jutres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de 2OP 2OP Verenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO Pértes antérieures non encore déduits 2018 2019 2020 2021 ZAA 2AL 2AM 2AN 2AQ 2AR Partes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2019 2020 2021 ZTU ZTV ZTV ZTV ZTV 2TY 2022 Sains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 - gains imposables à 7.5 % 2VO - gains imposables à 7.5 % 2VP - - gains imposables à 7.5 % 2VI 2019 2020 2021 2022 2V2 2V2 2V2 2V2 2V2 2V2 2V2 ga	Revenus soumis au seul	prélèvem	ent de solida	arité à s	oumettre à la (CSG et à	la CRDS		20		
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères 2AB Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé 2CK Valeurs revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE Pous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de lacase 2OP Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO Péficits des années antérieures non encore déduits 2018 2016 2017 2018 2018 2019 2020 2020 2021 2021 2022 2021 2020 2022 2021 203 2041 204 2AL 204 2AL 2018 2019 2020 2021 2021 2022 2021 2022 203 2019 2020 2021 2018 2019 2020 2021 203 204 204 2AL 205 2VM Pains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 - gains imposables à 7.5 % - gains imposables à 7.5 % - 2018 2019 2020 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 202	rais et charges déductible	s si option l	banéme						20	A	
Prélévement forfaitaire non libératoire déjà versé 2CK Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2CC Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2CC <	Crédits d'impôt sur valeur	rs étrano	ères						24	в	
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE Aves optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de 200 200 200 200 201 Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2AA 2AL 2AM 2AQ 2AR mpatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) 2DM Pertes nettes sur prêts participatifis et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2012 2022 2021 2022 2TU 2TV 2TW 2TX 2TY 2020 2021 2022 autres gains 2019 2020 2021 2022 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2020 2021 2020 2021 20	Prélèvement forfaitaire no	on libérat	oire déjà ver	sé					20	к	
Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières, cochez la case 20P 12P Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO 2GO Déficits des années antérieures non encore déduits 2019 2020 2021 2AA 2AL 2AM 2AQ 2AR mpatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) 2DM 2DM Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2022 2021 2TU 2TV 2TW 2TX 2TY Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie 3018 2019 2020 2021 2022 • gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017 • gains imposables à 7.5 % 2VO 2VN 2VN 2VN 2VI 2VV 2VI 2V	Autres revenus soumis à	un prélèr	vement ou ur	ne reter	ue libératoire				28	E	
2016 2017 2018 2019 2020 2021 2AA 2AL 2AN 2AQ 2AR mpatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) 2DM 2DM Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 2TU 2TV 2TV 2TW 2TX 2TY 2TY Sains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie	raleurs mobilières, coc Revenus réputés distribu	hez la ca	enus des stru	vos rev uctures duits	soumises hors	de Fran	ce à un régime f	iscal privile	égié 2G	io	2
2AA 2AL 2AM 2AN 2AQ 2AR mpatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) 2DM 2DM Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 2TU 2TV 2TW 2TX 2TY 2TX 2TY Sains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 - gains soumis au prélèvement libératoire 2VM - gains imposables à 7,5 % 2VN - - - - - gains imposables à 12,8 % 2VP - - - 2018 2019 2020 2021 2022 2VQ 2V8 2V8 2V7 2V0 -	2016		2017		2018		2019		2020		2021
mpatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) 2DM Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 2TU 2TV 2TV 2TW 2TX 2TY 2TY Sains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 - gains soumis au prélèvement libératoire 2VM - - gains imposables à 7,5 % 2VO - - - - - gains imposables à 7,5 % 2VO - <td< td=""><td>2AA 2</td><td>2AL</td><td></td><td>2AM</td><td></td><td>2AN</td><td></td><td>2AQ</td><td></td><td>2AR</td><td></td></td<>	2AA 2	2AL		2AM		2AN		2AQ		2AR	
tertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 2TU 2TV 2TW 2TX 2TY 2022 2TU 2TV 2TW 2TX 2TY 2022 2TV 2TW 2TX 2TY 2022 2TV 2TW 2TX 2TY 2022 2TV 2TW 2TX 2TY 2TX 2TY 2022 attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 - gains soumis au prélèvement libératoire 2VN 200 - autres gains 2VN 200 - autres gains 37,5 % 2VO 2021 - gains imposables à 7,5 % 2VO 2021 2018 2019 2020 2021 2022 2VQ 2018 2019 2020 2021 2022 2VQ 2VX 2VX 2VV 2021 2VU 2022 2VQ 2VX 2VX 2VX 2VV 2VV 2021 2VZ 2VZ 2VZ 2VZ 2VZ 2VZ 2VZ 2VZ 2VZ 2VZ	mpatriés : revenus perçu	us à l'étra	nger exonéré	is (50 %	6)					2DM	
2018 2019 2020 2021 2022 2TU 2TV 2TW 2TW 2TX 2TY Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 - gains soumis au prélèvement libératoire 2VM - gains imposables à 7,5 % 2VO - - - gains imposables à 7,5 % 2VO - - gains imposables à 12,8 % 2VP - moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2012 2022 2VQ 2VR 2US 2VT 2VU Acachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite : produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 autres produits 2RB produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 autres produits 2RB	Pertes nettes sur prêts pa	articipatif	s et minibons	non im	nputées à repo	rter sur l'	année 2023, pro	venant de	l'année :		
2TU 2TV 2TW 2TX 2TY Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017			2018		2019	_	2020	_	2021		2022
Sains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 - gains soumis au prélèvement libératoire 2VM - autres gains gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017 - gains imposables à 7,5 % - gains imposables à 12,8 % moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 2VQ 2VR 2VS 2VT 2VU achat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite : produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	:	2TU		2TV		2TW		2TX		2TY	
- gains imposables à 12,8 % moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 2VQ 2VR 2VS 2VT 2VU achat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite : produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement 2RA autres produits 2 RB produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	ains de cession des bor gains attachés aux vers - gains soumis au p - autres gains gains attachés aux vers - gains imposables	ns et cont ements e prélèveme ements e à 7,5 %	trats de capit iffectués ava ent libératoire iffectués à co	alisatio nt le 27 e ompter	n et d'assurand .9.2017 du 27.9.2017	ce-vie				2VM 2VN 2VO	
moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2023, provenant de l'année : 2018 2019 2020 2021 2022 2VQ 2VR 2VS 2VT 2VU tachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite : produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire 2RA autres produits 2RB produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 autres produits 2RB 000000000000000000000000000000000000	- gains imposables	à 12,8 %								2VP	
2019 2019 2020 2021 2022 2VQ 2VR 2VS 2VT 2VU Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite : 2VU 2VU produits des versements effectués avant le 27.9.2017 autres produits 2RB produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 autres produits 2RB	moins-values de cession	n non imr	utées à renv	orter su	r l'année 2023, 2010	provena	int de l'année :				
Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite : produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement 2RA autres produits 2RB produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 produits des versements effectués à compter du 27.9.2017			2018		2010		211211		2021		2022
achat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite : produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement 2RA autres produits 2 RB 2RB produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	2	200	2018	2VR		2VS	2020	2VT	2021	2VU	2022
produits soumis au prélèvement 2RA autres produits 2 2RB 2000 2000 2000 2000 2000 2000 200	2	2VQ	2018	2VR		2VS	2020	2VT	2021	2VU	2022
forfaitaire libératoire au server au ser	achat d'un contrat d'ass	2VQ	2018 ie de 8 ans e	2VR	éinvesti dans u 7	2VS	au plan d'épargn	2VT	2021	2VU	2022
produis use versionients energies a completi du 27.5.2017	achat d'un contrat d'ass produits des versements produits soumis au	2VQ	2018 ie de 8 ans e s avant le 27 ient	2VR	éinvesti dans u 7	2VS	au plan d'épargr	2VT	:	2VU	2022
DECOURS INDOSEDIRES 8 / 5 % ZRC I DECOURS INDOSEDIRES 9 12 8 % 3DB	tachat d'un contrat d'ass produits des versements produits soumis au forfaitaire libératoire	2VQ urance-vi s effectué prélèvem	2018 ie de 8 ans e is avant le 27 ient	2VR	éinvesti dans u 7	2VS	au plan d'épargr autres produits	2VT	:	2VU2RB	2022

Groupe Euodia

	is 🧐	
	Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite), o	charges et imputations diverses
	Reductions et credits d'impot : dons, frais de garde d'enfants, emp prestations compensatoires, etc.	lois à domicile, cotisations syndicales,
	Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Duflot, Scell Loc'Avantages)	ier, Censi-Bouvard, Dispositif
	Investissements Outre-Mer	Arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans la partie "Charges", cochez la case :
		 "Investissements Outre-Mer." (1)
rétroc d'impé Invest	édez la réduction bt issements dans votre entreprise	HHU
Invest	issements dans votre entreprise	НН
Invest	abounding dans tone entreprise aree exploitation aneeds .	
Invest	montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'impu	Pour un premier investissement, vous devez
Invest - RÉDIT articles	montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'impu D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS DANS LES DOM DANS LE C/ 199 ter U et 244 quater W du CGI).	Pour un premier investissement, vous devez également renseigner le montant de ce der- nier en case:
Invest - articles :rédit d'i	D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS DANS LES DOM DANS LE C/ 199 ter U et 244 quater W du CGI). mpôt sur investissements réalisés dans votre entreprise en 2022 Repor disponible sur impots.gouv.fr)	 Pour un premier investissement, vous devez également renseigner le montant de ce der- nier en case: "Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétro cédez la réduction d'impôt". 1
Invest - articles :rédit d'i	D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS DANS LES DOM DANS LE C/ 199 ter U et 244 quater W du CGI). mpôt sur investissements réalisés dans votre entreprise en 2022 Repor disponible sur impots.gouv.fr)	 Pour un premier investissement, vous devez également renseigner le montant de ce der- nier en case: "Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétro cédez la réduction d'impôt". 1 Pour les investissements réalisés en 2021, remplissez la case :
Invest - articles :rédit d'i	montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'impu D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS DANS LES DOM DANS LE C/ 199 ter U et 244 quater W du CGI). mpôt sur investissements réalisés dans votre entreprise en 2022 <i>Repor</i> <i>disponible sur impots.gouv.fr</i>)	 Pour un premier investissement, vous devez également renseigner le montant de ce der- nier en case: "Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétro cédez la réduction d'impôt". 1 Pour les investissements réalisés en 2021, remplissez la case : HHS 1 pour une opération de Girardin in- dustriel sans agrément fiscal,

De manière générale, l'opérateur en Girardin industriel envoie à l'investisseur une attestation fiscale aux environs d'avril. Cette attestation fait office de justificatif de l'opération, elle est à conserver en cas de contrôle. La réduction d'impôt est appliquée dès l'année qui suit votre investissement, peu importe la date à laquelle vous avez souscrit.

 L'imposition s'opère en deux temps. Les revenus de placements font l'objet d'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % l'année de leur versement, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu. Le contribuable qui ne paie pas ou peu d'Impôt sur le revenu, peut être dispensé de l'acompte sur IR à condition de ne pas dépasser un

Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location non m

Revenus fonciers Location non meublee

 A chaque début d'année, les plateformes de crowdfunding transmettent ou mettent à disposition des investisseurs l'Imprimé Fiscal Unique (IFU), qui récapitule les sommes prélevées au titre du PFU pour l'année précédente ; le contribuable peut ainsi contrôler sa déclaration de revenus préremplie (formulaire n° 2042). Le choix de l'option « PFU » ou « barème progressif » s'effectue case 20P (2).

certain plafond de ressources. L'imposition définitive intervient ensuite au moment de la déclaration de revenus.

- En ce qui concerne précisément la déclaration des opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers, arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans la partie "Revenus", cochez la case "Revenus de capitaux mobiliers." (1)
- Les intérêts des prêts participatifs et des minibons sont considérés comme des « produits des minibons et des prêts dans le cadre du financement participatif », et doivent être déclarés dans la case 2TT (3). N'oubliez pas de déclarer vos pertes éventuelles (vérifier la case 2TU (4)).

En ce qui concerne les revenus de capitaux mobiliers de la sous-catégorie « produits de placement à revenu fixe », se présentent deux cas de figure pour le résident fiscal français. Si l'investisseur est exonéré du prélèvement à la source, il doit vérifier que la case 2TR (5) relative aux gains des produits de placement à revenu fixe et la case 2CG (6) des produits soumis à une imposition à taux forfaitaire sont remplies. Ces montants correspondent aux intérêts bruts perçus suite à l'investissement. S'il est soumis au prélèvement à la source, il doit vérifier également que la case 2CK (7) relative au prélèvement du crédit d'impôt – qui indique le montant des prélèvements fiscaux (12,8%) ayant déjà été déduis des intérêts remboursés - est renseignée.

										Notice	
Produits des bons et co	ntrats de capital	isation et d'assu	irance-vie de	8 ans et plu	IS						
versements effectués a	want le 27.9.20	17		o ano ot pr							
- produits soumis au	prélèvement lib	pératoire						2DH			
- autres produits								2CH			
produits des versemen	ts effectués à c	ompter du 27.9.	2017 : total pe	rçu à répartir li	gnes 2VV, 2WW,	2RC et 2RD		200			
 produits imposable 	s à 7,5 % produit	ts correspondant au	x primes n'excéd	fant pas 150 0	00€			2VV			
- produits imposable	s à 12,8 % produ	uits correspondant a	ux primes excéd	lant 150 000 €				2WW			
Produits des bons et con produits des versemen	ntrats de capital ts effectués ava	isation et d'assu ant le 27.9.2017	urance-vie de	moins de 8	ans						
- produits soumis au	prélèvement lit	ératoire						2XX			
- autres produits								2YY			
produits des versemen	ts effectués à c	ompter du 27.9.	2017					2ZZ			
Revenus des actions et	parts abattement	de 40 % si option ba	anème					2DC			
Revenus imposables de	s titres non coté	s détenus dans	le PEA ou le	PEA-PME				2FU			
Autres revenus distribué	s et assimilés							2TS			
Intérêts et autres produi	ts de placement	t à revenu fixe					(5)	2TR			
Intérêts des prêts partici	patifs et des mi	nibons					$\mathbf{\circ}$	2TT			6
Intérêts imposables des	obligations rem	boursables en a	actions déten	ues dans le	PEA-PME			2TQ			
Produits des plans d'épa	argne retraite - s	ortie en capital						2TZ			
Revenus déjà soumis a	ux prélèvements	s sociaux sans C	CSG déductib	le				2CG			-
Revenus déjà soumis au	ux prélèvements	s sociaux avec C	CSG déductib	le si option	barème			2BH			
Autres revenus déjà sou	mis aux prélève	ments sociaux	avec CSG de	ductible				2DF			
Revenus déjà soumis au	seul prélèvem	ent de solidarité	de 7,5 %					2DG			
Poupous sourcis ou cou		o colidaritó à co						201			
Revenus sournis au seu	l prelevement d	e solidante a so	umettre a la	CSG et a la	CRDS			201			
Frais et charges déduction	I prelevement d es si option banéme		umettre a la	CSG et à la	CRDS			2CA	_	-	
Frais et charges diduction Crédits d'impôt sur valer	I prelevement d es si option baréme urs étrangères	e solidante a so	umettre a la	CSG et a la	CRDS			2CA			
Frais et charges déduction Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r	I prelevement d les si option bankme urs étrangères non libératoire d	é aolidante a so	umettre a la l	CSG et a la	CRDS			2CA 2AB			•
Frais et charges déduction Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis	I prelevement d les si option barème urs étrangères non libératoire d à un prélèvemen	éjà versé nt ou une retenu	umettre a la u	CSG et a la	CRDS			2CA 2AB 2CK 2EE			
Frais et charges diductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i	I prelevement d les si option barinne urs étrangères non libératoire d à un prélèvemen	éjà versé nt ou une retenu	umettre a la ue libératoire	CSG et a la	CRDS	de cession	de	2CA 2AB 2CK 2EE 200	- (•
Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis a Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co	I prelevement d les si option banhme urs étrangères non libératoire d à un prélèvemen sition au barèn chez la case	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve	umettre a la l	taux mobil	CRDS	de cessior	1 de	2CA (2AB (2CK (2CK (2EE (2OP	□	2	•
Frais et charges déducté Crédits d'impôt sur valeu Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib	I prelevement d es si option bankme urs étrangères non libératoire d à un prélèvemen position au barèi chez la case	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures s	umettre a la l	taux mobil	CRDS iers et gains à un régime f	de cession	n de gié	200 2CA (2AB (2CK (2EE (2OP 2OP	• (2	-
Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valei Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant	li prelevernent d les si option bankme urs étrangères hon libératoire d à un prélèvernen chez la case ués et revenus d brieures non enn	éjà versé ht ou une retenu me de vos reve des structures s	umettre a la l	taux mobil	iers et gains à un régime f	de cession	n de gié	2CA [2AB [2CK [2CK] 2EE [2OP 2GO [•	2	-
Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant 2016	l prelevernent d les si option bankme urs étrangères hon libératoire d à un prélèverner basition au barèi chez la case ués et revenus d brieures non end 201	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7	umettre a la ferencia de capi ournises hors 2018	taux mobil	iers et gains à un régime f 2019	de cession	n de gié 2020	2CA [2AB [2CK [2CK] 2CK] 2CR] 2CR]		2)	-
Frais et charges déducté Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis : Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années anté 2016	i prelevernent d les si option bankme urs étrangères non libératoire d à un prélèverner besition au barèr chez la case ués et revenus d srieures non en 201 2AL	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures se core déduits 7 2AM	umettre a la ferencia de capi oumises hors 2018	taux mobil	ers et gains à un régime f 2019	de cession liscal privilé	n de gié 2020	2CA [2AB [2CK [2CK] 2CK] 2CK] 2CF] 2CP	2AR	2021	-
Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années antr 2016 2AA Impatriés : revenus perc	i prelevernent d les si option bankme urs étrangères hon libératoire d à un prélèverner besition au barèie chez la case ués et revenus d érieures non en 201 2AL	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM exonérés (50 %)	umettre a la ferencia de capi ournises hors 2018	taux mobil	iers et gains à un régime f 2019	de cession iscal privilé	n de gié 2020	2CA [2AB [2CK [2EE [2OP 2GO [2GO]		2)	-
Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant 2016 2AA Partes revenus perc Pertes nettes sur prêts p	l prelevernent d les si option bankme urs étrangères non libératoire d à un prélèverner besition au barèi chez la case ués et revenus d sirieures non en 201 2AL 2AL exaticipatifs et m	éjà versé ht ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp	umettre a la ferencia de capi oumises hors 2018) putées à repo	taux mobil : de France 2AN rter sur l'an	ers et gains à un régime f 2019	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l	gié 2020	200 [2CA [2AB [2CK [2EE [2OP 2GO [2GO]	2AR	2)	-
Frais et charges déducté Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis : Vous optez pour l'impor valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années anté 2016 2AA Impatriés : revenus perc Pertes nettes sur prêts p	i prelevernent d les si option bankme urs étrangères non libératoire d à un prélèverner besition au barèi chez la case ués et revenus d srieures non en 201 2AL us à l'étranger d participatifs et m 201	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures se core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp 8	umettre a la ferencia de capi enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019	taux mobil	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l	gié 2020 "année : 2021	2CA [2AB] 2CK [2CK] 2CF] 2CF] 2CF] 2CF]		2021	-
Frais et charges déducté Frais et charges déducté Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis : Vous optez pour l'impor valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années anté 2016 2AA Impatriés : revenus perç Pertes nettes sur prêts p (4)	i prelevernent o les si option bankme urs étrangères tion libératoire d à un prélèverner osition au barèi chez la case ués et revenus o sirieures non ene 201 2AL 2AL us à l'étranger o participatifs et m 201 2TU	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM axonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV	umettre a la ferencia de capi enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019	taux mobil de France 2AN rter sur l'an	ers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 "année : 2021	200 [2CA [2AB] 2CK [2CF] 200 [200]	24R 22AR 22DM 22TY 2	2022	-
Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis : Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ante 2016 2AA Pertes nettes sur prêts p Q Gains de cession des b	i prelevernent o les si option bankme urs étrangères tion libératoire d à un prélèverner osition au barèi chez la case ués et revenus o preures non ene 201 2AL 2AL us à l'étranger o participatifs et m 201 2TU 201 201 201 201 201 201 201 201	éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures s core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de capitalisation	umettre a la ferencia de capi enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran	taux mobil de France 2AN rter sur l'an	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 "année : 2021	200 [2CA [2AB] 2CK [2CCK] 2CCK [2CCK] 2CCK] 2CCM]	2AR 2DM	2021	-
Frais et charges déducté Frais et charges déducté Crédits d'impôt sur valeu Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ante 2016 2AA Pertes nettes sur prêts p 4 Gains de cession des bé gains attachés aux ver	i prelevement o les si option bankme urs étrangères tion libératoire d à un prélèvement ostition au barère chez la case ués et revenus o sirieures non end 201 2AL us à l'étranger et barticipatifs et m 201 2TU ons et contrats of sements effectu	éjà versé ht ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de capitalisation vés avant le 27.5	umettre a la enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017	taux mobil de France 2AN rter sur l'ani 2TW ce-vie	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cession Iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 l'année : 2021	200 [22CA [2AB [2CK [2CK [2CF] 200 [2200 [2200]	2AR 2DM	2021	-
Avernus soumns au seu Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur vale Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Autres revenus soumis i Vous optez pour l'imp valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant	bi prelevement d les si option bankme urs étrangères hon libératoire d à un prélèvement bisition au barèti chez la case ués et revenus d brieures non end 201 2AL 2AL 2U 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU	éjà versé éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures s core déduits 7 2AM axonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de capitalisation ées avant le 27.5 ératoire	e libératoire enus de capi ournises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017	taux mobil a de France 2AN rter sur l'an 2TW ce-vie	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cession liscal privilé 2AQ wvenant de l 2TX	gié 2020 l'année : 2021	200 [200 [200]	22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2021	-
Frais et charges déductib Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'important Vous optez pour l'important	i prelevernent o les si option bankme urs étrangères hon libératoire d à un prélèverner bisition au barèté chez la case ués et revenus s érieures non ens 201 2AL us à l'étranger et barticipatifs et m 201 2TU ons et contrats o sements effectus prélèverment lib	éjà versé ht ou une retenu me de vos reve des structures s core déduits 7 2AM axonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de avant le 27.5 ératoire	e libératoire enus de capi ournises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017	taux mobil de France 2AN rter sur l'an	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cessior iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 l'année : 2021	200 [200 [200]	22AR (22DM (22TY (22VM (22VN (2) 2021 2022	-
Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impr valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années antr 2016 2AA Pertes nettes sur prêts p Pertes nettes sur prêts p Gains de cession des br gains attachés aux ver - gains soumis au - autres gains gains attachés aux ver	i prelevernent o les si option bankme urs étrangères non libératoire d à un prélèverner beition au barèie chez la case ués et revenus s brieures non enc 201 2AL 2AL 2TU 2TU 2TU 2BN et contrats of sements effectu prélèvernent lib	éjà versé éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM axonérés (50 %) initibons non imp 8 2TV de avant le 27.5 ératoire vés à compter du	e libératoire enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017 u 27.9.2017	taux mobil de France 2AN rter sur l'ann 2TW ce-vie	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cessior iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 ïannée : 2021	200 [200] 200 [200 [200] 200 [200 [200 [200] 200 [200 [200 [200] 200 [200 [22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2021	-
Revenus réputés diducible Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis i Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ante 2016 2AA Pertes nettes sur prêts p 4 Gains de cession des bo gains attachés aux ver - gains soumis au - autres gains gains imposable: gains imposable:	i prelevernent d les si option bankme urs êtrangères icon libératoire d à un prélèverner besition au barèie chez la case ués et revenus d érieures non en 201 2AL 2AL 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 25 sements effectu prélèvement lib sements effectu s à 7,5 %	éjà versé ht ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM axonérés (50 %) initibons non imp 8 2TV be capitalisation tés avant le 27.5 ératoire tés à compter de	e libératoire enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017 u 27.9.2017	taux mobil a de France 2AN rter sur l'an 2TW ce-vie	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 ľannée : 2021	200 [200] 200 [200 [200] 200 [200 [200] 200 [200] 200 [200 [200] 200 [200 [200] 200 [200 [200 [200] 200 [200 [22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2022	
Kevenus soumis au seu Frais et charges déductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis a Vous optez pour l'impo valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant 2016 2AA Pertes nettes sur prêts p 4 Gains de cession des br gains attachés aux ver - gains soumis au - autres gains - gains imposable: - gains imposa	i prelevernent d les si option bankme urs êtrangères non libératoire d à un prélèverner besition au barèi chez la case ués et revenus d sirieures non en 201 2AL 2AL 2AL 2TU 2TU 2TU 2TU 25 sements effectu prélèvement lib sements effectu s à 7,5 % s à 12,8 %	éjà versé tit ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM exonérés (50 %) initibons non imp 8 2TV se capitalisation tés avant le 27.5 ératoire tés à compter du	umettre a la f enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017 u 27.9.2017	taux mobil a de France 2AN rter sur l'an 2TW ce-vie	iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 "année : 2021	200 [2204 [2204 [2205 [220	22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2022	
Revenus réputés diducible Crédits d'impôt sur valei Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis a Vous optez pour l'impor valeurs mobilières, co valeurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant 2016 2AA Pertes nettes sur prêts p 4 Gains de cession des b · gains attachés aux ver - gains soumis au - autres gains - gains imposable - gains imposable	i prelevernent d les si option bankme urs êtrangères non libératoire d à un prélèverner osition au barèi chez la case ués et revenus d sirieures non en 201 2AL 2AL 2AL 2TU 2TU 2TU 2TU 25 sements effectu prélèvernent lib sements effectu s à 7,5 % s à 12,8 % on non imputées	éjà versé éjà versé nt ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de capitalisation rés avant le 27.5 ératoire tés à compter du s à reporter sur la	e libératoire enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017 u 27.9.2017 l'année 2023	taux mobil de France 2AN rter sur l'an 2TW ce-vie	de l'année :	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 "année : 2021	200 [22A8 [22A8] 22A8 [22A8] 22CK [22EE] 22OP 22GO [2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2021	
Averages deduction Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis a Autres revenus soumis a Autres revenus soumis a Autres revenus réputés distrib Déficits des années ante 2016 2AA A	i prelevernent d les si option bankme urs êtrangères non libératoire d à un prélèverner bestion au barèi chez la case ués et revenus d sirieures non en 201 2AL 2AL 2U 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2U 201 25 % sements effectu prélèvement lib sements effectu prélèvement si 2,5 % s à 12,8 % on non imputées 201 2VQ	éjà versé tit ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inlibons non imp 8 2TV inlibons non imp 8 2TV isé capitalisation rés avant le 27.5 ératoire s à reporter sur l 8 2VR	e libératoire enus de capi oumises hors 2018)) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017 u 27.9.2017 l'année 2023 2019	taux mobil de France 2AN rter sur l'an 2TW ce-vie	cRDS iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020 de l'année : 2020	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 rannée : 2021	200 [22A8 [22A8] 22CK [22EE] 22OP 22GO [2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2022	
Evenus soums au seu Frais et charges déducté Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis a Vous optez pour l'impor raleurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant 2016 2AA 2AA Pertes nettes sur prêts p 4 Sains de cession des bu gains attachés aux ver - gains soumis au - autres gains gains attachés aux ver - gains soumis au - autres gains gains attachés aux ver - gains imposable: - gains imposable: moins-values de cessioner 2016	i prelevernent o les si option bankme urs êtrangères tion libératoire d à un prélèverner besition au barèir chez la case ués et revenus d sitieures non en 201 2AL 2AL 201 2TU cons et contrats of sements effectu prélèvernent lib sements effectu s à 12,8 % on non imputéer 202	éjà versé tit ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM conserve inibons non imp 8 2TV de capitalisation rés avant le 27.5 ératoire tés à compter du s à reporter sur l8 2VR	e libératoire enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017 u 27.9.2017 l'année 2023 2019	taux mobil de France 2AN rter sur l'an 2TW ce-vie	cRDS iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020 de l'année : 2020	de cession iscal privilé 2AQ wenant de l 2TX	gié 2020 l'année : 2021	200 2200 2200 2200 2200 2200 2200 2200	22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2022	
Averages deductib Crédits d'impôt sur valer Prélèvement forfaitaire r Autres revenus soumis a Vous optez pour l'impor raleurs mobilières, co Vous optez pour l'impor raleurs mobilières, co Revenus réputés distrib Déficits des années ant 2016 2AA Pertes nettes sur prêts p Q Gains de cession des bo · gains soumis au - gains soumis au - gains soumis au - gains soumis au - gains imposable: moins-values de cession Rachat d'un contrat d'as	i prelevernent d les si option bankme urs étrangères non libératoire d à un prélèverner osition au barèi chez la case ués et revenus d sirieures non en 201 2AL us à l'étranger d participatifs et m 201 2TU 2TU 2TU sements effectu prélèvernent lib sements effectu s à 17,5 % s à 12,8 % on non imputées 201	éjà versé ht ou une retenu me de vos reve des structures si core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de capitalisation iés avant le 27.5 ératoire s à reporter sur l 8 2VR 8 8 as et plus réi	e libératoire enus de capi oumises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 3.2017 u 27.9.2017 l'année 2023 2019 investi dans o	taux mobil de France 2AN rter sur l'ann 2TW ce-vie , provenant 2VS	cRDS iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020 de l'année : 2020 plan d'épargr	de cession iscal privilé 2AQ weenant de l 2TX 2TX	n de gié 2020 "année : 2021	200 [22A8 [22A8] 22A8 [22A8] 22CK [22EE] 22OP 22GO [2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	22AR 22DM 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22TY 22T	2022	
Average and a set of the second	bi prelevement of les si option bandme urs étrangères hon libératoire d à un prélèvement chez la case ués et revenus o brieures non end 201 2AL 2AL 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU	éjà versé tit ou une retenu me de vos reve des structures s core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de capitalisation rés avant le 27.5 ératoire s à reporter sur l 8 2VR 8 ans et plus réi nt le 27.9.2017	e libératoire enus de capi ournises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 9.2017 u 27.9.2017 l'année 2023 2019 investi dans o	taux mobil taux mobil de France 2AN rter sur l'ann 2TW ce-vie , provenant 2VS un nouveau	CRDS iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020 de l'année : 2020 plan d'épargr	de cession liscal privilé 2AQ wenant de l 2TX 2TX 2VT ne retraite :	n de gié 2020 "année : 2021	200 [22CA [22CA [22CK [22C	22AR 22AR 22VM 22VV 22VV 22VV 22VV 22VV 22VV 22V	2022	
Average and set of the set o	i prelevement d les si option bankme urs étrangères hon libératoire d à un prélèvement chez la case ués et revenus d érieures non end 201 2AL us à l'étranger d barticipatifs et m 201 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU 2TU	éjà versé th tou une retenu me de vos reve des structures s core déduits 7 2AM exonérés (50 %) inibons non imp 8 2TV de capitalisation sés avant le 27.9 ératoire 8 2VR 8 ans et plus réi nnt le 27.9.2017 2RA	e libératoire enus de capi ournises hors 2018) putées à repo 2019 et d'assuran 3.2017 u 27.9.2017 l'année 2023 2019 investi dans o	taux mobil a de France 2AN rter sur l'an 2TW ce-vie , provenant 2VS un nouveau a ut	cRDS iers et gains à un régime f 2019 née 2023, pro 2020 de l'année : 2020 plan d'épargr res produits	de cessior liscal privilé 2AQ wvenant de l 2TX 2TX 2TX 2TX	gié 2020 "année : 2021	200 22CA (22AB (22AB (22EE (200 2 200 (200 (200)))))))))))))	22AR 22AR 22VM 22VV 22VV 22VV 22VV 22VV 22VV 22V	2022	

EUODIA

08. Revenus OCP Business Center

A . Déclaration de votre investissement OCP

Dans le cadre de la réduction d'impôts sur le revenu prévue par l'article 199 terdecies-0 du Code Général des Impôts, et au titre des souscriptions au capital de la société OCP Business Center 30 (SIRET 911 451 821 00019), les sommes investies sont à déclarer dans la case 7CH de la déclaration 2042 RICI, page 11.

CHARGES	. 😢	
	Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite), c	charges et imputations diverses
1 🛛	Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, en prestations compensatoires, etc.	Arrivé à "Étape 3 Revenus et charges", dans
	Loc'Avantages)	la partie "Charges", cochez la case :
	Investissements Outre-Mer 🕜	 "Réductions et crédits d'impôt : …" (1)
		Dans la partie "Revenus", cochez également la case :
REVENUS	®	• "Revenus de capitaux mobiliers" ②
	Traitements, salaires ⑦ Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux ⑦	Cliquez sur "Suivant" jusqu'à la page "Vos charges".
	Salaires, gains d'actionnariat salarié 🛛 💿	
	Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effect	uf 🕜
2) 🗹	Revenus de capitaux mobiliers (?)	
	Plus-values et gains divers 🕜	
	Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location	non meublée 🕜
	Revenus fonciers Location non meublée	
	Revenus exceptionnels ou différés 🛛 🕜	
	Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement lib	vératoire de l'impôt sur le revenu 🕜
	Revenus agricoles	
	Revenus industriels et commerciaux professionnels	

Groupe Euodia www.euodia.fr - 01 47 38 30 07

Étape 1 Etapes Rer préalables p	Étape 2 iseignements	Étape 3 Revenus et charges	Étapo Résum signati	a 4 i ot re	Étape 5 Fin de déclaration				
	Déclaration	principale - reven	us 2022						
< Précédent						Suiva	nt⊨		
	vo	OS CHARGES							
PÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT									
REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT						No	tice		
Dons versés à des organismes établis en France - Dons versés à des organismes d'aide aux personn	es en difficulté (maxim	um 1000 €)				7UD			
Dons verses à des associations cultuelles (maximu	um 562 €) al aux associations d'	dillé sublique sur	onedidate ave d	lastions		703	_		
 Dons verses a d'autres organismes d'interet genera Dons et cotisations versés aux partis politiques 	ai, aux associations di	nine publique, aux	candidats aux e	recuons		70			
Dons versés à des organismes d'intérêt général é	itablis dans un État e	uropéen autre que	la France						
- Dons versés à des organismes d'aide aux personn	es en difficulté (maxim	um 1000 €)				7VA			
- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt généra	al					7VC			
- Dons versés à des associations cultuelles (maximu	um 562 €)					7UG			
Report de l'excédent de dons des années antérier	ures								
_	2017	2018	2019		2020	20	21		
7XS	7XT	73	xu	7XW		7XY			
systeme de charge pour venicules electriques					diff another a	770			
- dans la résidence secondaire :									
AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IN	IPÔT		lci, décla	arez les	sommes	s investi	es daı	ns la caso	e 7CH (1)
						N	otice		
Dépenses de travaux et diagnostic préalable	es dans les logemen	ts donnes en locat	tion Report de la l	iche 2041 GR	7	WR			
Travaux de conservation ou de restauration d'obi	iets classés monume	ents historiques				NZ	_		
Souscription au capital de SOFICA	30% 7FN	36% 76	N	48% 7	7EN				
Souscription au capital de petites et moyennes e solidaires (SFS) - Versements 2022 :	ntreprises (PME), d'e	ntreprise d'utilité	sociale (ESUS) et de société	is foncières				
- versements PME et ESUS effectués du 1.1 au 17	.3.2022					701		-	
- versements PME et ESUS effectués du 18.3 au 3	1.12.2022					7CH		(1)	
- versements SFS						7GW			
Inscrivez ci-dessous, le nom et le numéro SIRET de	chaque entreprise bér	néficiant de votre so	suscription :						
	rvom de rentrepris	se Numero s	SINCE						
	ļ								

B . Déclaration des plus-values en cas de cessions d'actifs OCP

Si vous cédez vos actifs OCP Business Center, vous devez déclarer les bénéfices de cette vente.

Les gains sur titres relevant du régime des plus-values de cession de valeurs mobilières et droits sociaux sont soumis de plein droit au prélèvement forfaitaire unique (PFU).

Si vous y trouvez un intérêt, vous pouvez également opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

_		
	11	• 1
-	 	
	A.	_

/ous optez po valeurs mobili	ur l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et ga ères, cochez la case	ins de cession de	20P 🔽 1
		L'option por sur le reven	ur le barème progressif de l'impôt u est en pratique exercée en
	DÉCLARATION DE REVEN	cochant :	
Les rul	briques à cocher sont celles de la déclaration de revenus prir n° 2042 / 2042C / 2042 RICI / 2042 C PRO /	 la case 20 	P 1) de la déclaration des revenus
NNEXES		 cochez au 	préalable la case "Revenus de
	Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclaratio	capitaux n "Revenus	et charges"
REVENUS	19	Cliquez sur	"Suivant" jusqu'à la page "Vos
2	Traitements, salaires 🕜	Revenus"	
	Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux		
	Salaires, gains d'actionnariat salarié 🛛 🕜		
	Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effect	tif 🕜	
2) 🗹	Revenus de capitaux mobiliers		
	Plus-values et gains divers (?)		
	Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location	non meublée (
	Revenus fonciers Location non meublée		

DÉCLARATION ET ANNEXES

en complétant :

La plus-value constatée devra être déclarée

 Déclaration de revenus 	Étape 1 Étape 2 Etapes préalables Étape 2 Renseignements personnels Déclaration principale - r	 L'annexe 2074 de déclaration des plus et moins-values réalisées en 2022 (2) (rubrique « Plus- values ou moins-values déterminées par vous-même »);
	Précédent SELECTIONNEZ CI-DESSOUS L VOUS SOUHAITEZ FAIRE Pour vous aider à trouver les cases qui vous concernent, Ex : saisissez « 7UD » ou « dons »	 L'annexe 2074 ABT Fiche de calcul de l'abat- tement pour durée de détention ③ (en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu et pour les titres acquis avant le 1er janvier 2018) ; Le montant de la plus-value est reporté sur la déclaration de revenus.
	DÉCLARATION DE F Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de reve n° 2042 / 2042C / 2042 RICI / 2042	Cliquez sur "Déclaration ANNEXES" (1) pour ouvrir la fenêtre pop-up.
	ANNEXES	
	Cliquez ici pour gérer vos annexes	teclarations ANNEXES

Déclaration	des revenus fonciers 2022	Selectionnez les annexes concernees (2) et/
Déclaration	spéciale des revenus fonciers 2022	
Déclaration	d'engagement de location - Statut du bailleur privé	• Ne cochez la 2074 ABT (3) que si vous prenez
Déclaration	complémentaire spécifique annuelle - Pinel Bretagne	l'option pour le barème progressif de l'IR
Déclaration France (y c suisse)	des revenus 2022 encaissés à l'étranger par un contribuable ompris la fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable	Cliquez sur "Valider".
Déclaration Si vous étes d en cliquant Icl	des plus ou moins-values réalisées en 2022 ispensé(e) de dépôt d'une déclaration de plus ou moins-values (consultez les), ne cochez rien et cliquez sur « Valider »	cas de dispense N° 2074
Déclaration	des plus-values en report d'imposition en 2022	N° 2074 I
Déclaration durée de dé	des plus-values réalisées en 2022 : Fiche de calcul de l'abattitention	ement pour N° 2074 ABT
EVENUS 🗐		
Traite	ments, salaires 🕜	
Pensi	ons, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux	Revenu à la page principale,
Salair	es gains d'actionnariat salarié	sélectionnez la catégorie de revenus concernée -
- Salai	es, gains d'actormanat salaire	ici "Plus-values et gains divers" (1)
Salain	es et pensions exonérés retenus pour le calcul du tau	
Rever	nus de capitaux mobiliers (?)	assez a la page sulvante
1) 🗹 🛛 Plus-v	values et gains divers 🕜	
Micro	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location	on non meublée 🕜
Accuell	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location Location Location Location Location (Construction Construction Constru	on nan meublée 🥝
Accuell Selection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location Étape 1 Étape 2 Renseignements préalables Préalables Etape 3 Revenus et charges	on non meublée 🕜
Accuel Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes Déclaration de revenus	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location Étape 1 Étape 2 Presignements présiables Déclaration annexe N* 2074 AU	on non meublée 🕜 Consulter l'aide Étape 4 Résumé et signature Étape 5 Fin de déclaration
Micro Micro Accueil Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes Déclaration de revenus Annexe n°2074 ABT	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location Étape 1 Étape 2 Présidables Présidables Déclaration annexe N* 2074 Al DIRECTION GÉNÉRALE DES FIL RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Lamon	on non meutitée ⑦ Consulter l'aide ♥ Étape 4 Étape 5 Fin de déclaration En cas d'option pour le barème de l'impôt sur le revenu, dans la colonne à gauche, sélec- tionnez l'annexe n°2074 ABT.
 Micro Accueil Selection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes Declaration de revenus Annexe n°2074 ABT 	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Locats Étape 1 Étape 2 Renseignements préalables Déclaration annexe N° 2074 Al DIRECTION GÉNÉRALE DES FIL PADRE Libre Anne Anne Anne Préalables DIRECTION GÉNÉRALE DES FIL Anne Anne Anne Anne Préalables Préalab	on non meutite ⑦ Consulter l'aide ♥ Étape 4 Étape 5 Fin de declaration En cas d'option pour le barème de l'impôt sur le revenu, dans la colonne à gauche, sélec- tionnez l'annexe n°2074 ABT.
 Accuell Selection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes Déclaration de revenus Annexe n°2074 ABT 	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Locats Étape 1 Étape 2 Présidentes Présidentes Étape 2 Renseignements présidentes Déclaration annexe N° 2074 AU DIRECTION GÉNÉRALE DES FIL Présidentes Litre Présidentes Direction des plus-values	con non meubble ⑦ Consulter l'aide ※ Étape 4 Étape 5 Prisund et segunites Étape 5 Fin de dictaration Étape 6 Fin de dictaration Étape 7 Fin de dictaration Étape 7 Fin de dictaration Étape 7 Fin de dictaration Étape 8 Fin de ditaration Étape 9
Micro Micro Accueil Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes Déclaration de revenus Annexe n°2074 Annexe n°2074 ABT	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Locats Étape 1 Etapes préalables Préalables Préalables Préalables Préalables Direction générale des fil Direction des plus-values Fiche de calcul de l'abattement p	con non meubble Image: Consulter l'aide image: Consulter la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074 ABT. • Complétez-la en précisant le nombre de plus-values à déclarer. ①
 Micro Accueil Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes Déclaration de revenus Annexe n°2074 ABT 	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Locato Étape 1 Etapes préasibles Personnes Pérsonnes Déclaration annexe N° 2074 Al DIRECTION GÉNÉRALE DES Fill Aborn Abornal Charation des plus-values Fiche de calcul de l'abattement p • Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un aba droit commun	or non meutite ⑦ Consulter l'aide ♥ Étape 4 Étape 5 Fin de declaration En cas d'option pour le barème de l'impôt sur le revenu, dans la colonne à gauche, sélec-tionnez l'annexe n°2074 ABT. • Complétez-la en précisant le nombre de plus-values à déclarer. ①
Micro Accuell Selection des rubriques de la declaration de revenus et annexes Annexe n°2074 Annexe n°2074 ABT	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Locats Étape 1 Etape 2 Presentents Presentents Déclaration annexe N° 2074 Al DIRECTION GÉNÉRALE DES FIL Presentent Direction des plus-values Fiche de calcul de l'abattement p • Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un aba * Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un aba * Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un aba * Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un aba	con non meubble Consulter l'aide Étape 4 Étape 5 Étape 6 Étape 7 Étape 6 Étape 7 Étape 6 Étape 7 Étape 7 Étape 7 Étape 7 Étape 8 Étape 9 Étape 9 Étape 9 Étape 9 Étape 1 Étape 1 Étape 2 Étape 3 éddaration En cas d'option pour le barème de l'impôt sur le revenu, dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074 ABT. Complétez-la en précisant le nombre de plus-values à déclarer. 1 attement pour durée de détention de
 Accueil Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes Déclaration de revenus Annexe n°2074 ABT 	foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Locats Étape 1 Etape 3 Pensesponnens Déclaration annexe N° 2074 Al DIRECTION GÉNÉRALE DES FIL Pénses Déclaration des plus-values Fiche de calcul de l'abattement p • Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un abu droit commun • Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un abu droit commun • Nombre d'opérations pour lesquelles vous souhaitez calculer un abu renforce [®] Vous pouvez déterminer en ligne les abattements sur vos plus ou moi (quel que soit fabattement auquel vous avez droit). Au-delà, téléchargez le formulaire n'2074-ABT sur www.impots.gour	con non meutode Consulter l'aide Étape 4 Étape 5 Fin de dictaration En cas d'option pour le barème de l'impôt sur le revenu, dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074 ABT. Complétez-la en précisant le nombre de plus-values à déclarer. 1 eterment pour durée de détention de 10 opérations au total tripont durée durée du terme du t

Image: Section of the section of points interposedue on a definition of a defin	(P	Fiche de calcul de l'abattement pour durée de our vos plus-values de cession de titres acquis ou souscrits ava pour le barème progressif sur votre	e détention : abati int le 1 ^{er} janvier 2018 déclaration de reven	tement de droit con lorsque vous avez exe us n*2042)	nmun rcé l'option globale
Disjuntion de la société dont les titres sont cédés ou des la generation et est détauraire de détaution miner avait et de de la ligne kons en terme de détaution					
Particular de la distribution apples compensation, le distribution apples de la distribution apples de la distribution apples de la distribution de la distri	N01	Désignation de la société dont les titres sont cédés ou des intermédiaires financiers / personnes interposées ou de l'organisme distributeur		Titre A	
	102	Plus-value ou montant de la distribution après compensation, le cas échéant, des moins-values (cf. notice)	C	omplétez la par	1e 2/2 de l'annexe n°2074 ΔR
Calcul de l'abattement de droit commun B ans et plus Au moins 2 ans et moins 2 ans et moins de 3 ans et plus 04 Répartition du nombre de titres de la ligne N03 en fonction de leur durée de défention. Image: Calcul de l'abattement de droit commun 05 Répartition de la plus value ligne N02 par laux d'abattement explicable : d'. notice Image: Calcul de l'abattement de droit commun 06 Pourcentage d'abattement 65 % 50 % 0 % 06 Pourcentage d'abattement 65 % 50 % 0 % Déclaration annexe N° 2074 - revenus 2022 Déclaration annexe N° 2074 - revenus 2022 Direction Généralle Des Finances Publiciques Déclaration des plus ou moi Déclaration des plus ou moi Dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074. - Passez à la page suivante sans cocher l'option papier. I vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au format papier, séparément de votre éclaration n°2075 (format papier uniquement) Déclaration n°2075 (format papier uniquement) Déclaration n°2075 (format papier uniquement)	103	Nombre de titres cédés ou rachetés ou nombre de titres détenus en cas de distribution			
Calcul de l'abattement de droit commun 8 ans et plus Au moins 2 ans et moins de 3 ans terment appler, séparément de votre de de deroinon. 06 Répartition de la plus-value ligne N02 par taux d'abattement appleable : d' noile			Durée de détention		
Agentition du nombre de titres de la ligne N03 en fonction de leur Breattion de la plus-value ligne N02 par taux d'abattement applicable : d'. notice		Calcul de l'abattement de droit commun	8 ans et plus	Au moins 2 ans et moins de 8 ans	Moins de 2 ans
bit	104	Répartition du nombre de titres de la ligne N03 en fonction de leur durée de détention			
Déclaration annexe N° 2074 - revenus 2022 Déclaration annexe N° 2074 - revenus 2022 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ÉPUBLIQUE RANÇAISE Déclaration des plus ou moi Déclaration des plus ou moi Dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074. · les cesions de values mobilières, à terme Dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074. · Passez à la page suivante sans cocher l'option papier. i vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au format papier, séparément de votre éclaration de revenus en ligne I vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au format papier uniquement) Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) Déclaration n°2075 (format papier uniquement) Déclaration n°2075 (format papier uniquement)	105	Répartition de la plus-value ligne N02 par taux d'abattement applicable : cf. notice			
Déclaration annexe N° 2074 - revenus 2022 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Déclaration des plus ou mo ² Déclaration des plus ou mo ² Dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074 Passez à la page suivante sans cocher l'option papier. Notice i vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au format papier, séparément de votre éclaration de revenus en ligne Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) Déclaration n°2075 (format papier uniquement) Déclaration n°2075 (format papier uniquement) Suivant	106	Pourcentage d'abattement	65 %	50 %	0 %
Déclaration des plus ou mo Dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074. Sont concernés par cette déclaration : Dans la colonne à gauche, sélectionnez l'annexe n°2074. • Passez à la page suivante sans cocher l'option papier. • Passez à la page suivante sans cocher l'option papier. • Notice • ivous êtes concerné(e), éléments à transmettre au format papier, séparément de votre • Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) • Déclaration n°2075 (format papier uniquement)	Él R/ ibert galit rate	DIRECTION GÉNÉRALE DES PUBLIQUE ANÇAISE f matif	S FINANCES PU	BLIQUES	
Sont concernés par cette déclaration : - les distributions de plus-values par un OPCVM ou ui - les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, t - les profits sur instruments financiers à terme - Dessez à la page suivante sans cocher l'option papier. Notice Notice - Notice - Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) - Déclaration n°2075 (format papier uniquement)		Déclaration des plus ou mo	e velvee stelle		
 les distributions de plus-values par un OPCVM ou u les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, t les profits sur instruments financiers à terme Passez à la page suivante sans cocher l'option papier. Notice Notice Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) Déclaration n°2075 (format papier uniquement) Suivant ≤ 		Sont concernés par cette déclaration :	Dans la colon	ne à gauche, s	électionnez l'annexe n°2074.
Notice Si vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au format papier, séparément de votre éclaration de revenus en ligne □ Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) □ Déclaration n°2075 (format papier uniquement) Suivant ►					
Si vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au format papier, séparément de votre léclaration de revenus en ligne □ Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) □ Déclaration n°2075 (format papier uniquement) Suivant ►		 les distributions de plus-values par un OPCVM ou ui les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, t les profits sur instruments financiers à terme 	 Passez à la p 	age suivante s a	ans cocher l'option papier.
□ Déclaration n°2074-ETD (format papier uniquement) □ Déclaration n°2075 (format papier uniquement) □ Suivant ►		 les distributions de plus-values par un OPCVM ou un les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, t les profits sur instruments financiers à terme 	 Passez à la p 	age suivante sa	ans cocher l'option papier.
<u>Suivant ⊳</u>	ŝi v léc	 les distributions de plus-values par un OPCVM ou ui les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, t les profits sur instruments financiers à terme yous êtes concerné(e), éléments à transmettre au laration de revenus en ligne 	• Passez à la p u format papier,	age suivante sa séparément de v	ans cocher l'option papier.
	Si v léo	- les distributions de plus-values par un OPCVM ou u - les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, t - les profits sur instruments financiers à terme vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au -laration de revenus en ligne Déclaration n°2074-ETD (format Déclaration n°2075 (format papi	Passez à la p format papier, t papier uniquement ier uniquement)	age suivante sa séparément de v)	ns cocher l'option papier.
	Siv	les distributions de plus-values par un OPCVM ou u les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, t les profits sur instruments financiers à terme vous êtes concerné(e), éléments à transmettre au laration de revenus en ligne Déclaration n°2074-ETD (forma Déclaration n°2075 (format papi	 Passez à la p u format papier, t papier uniquement ier uniquement) 	age suivante sa séparément de v	Notice otre

Groupe Euodia EUODIA www.euodia.fr - C www.euodia.fr - 01 47 38 30 07

P.3:

VOS PLUS OU MOINS-VALUES CORRESPONDENT AUX CAS SUIVANTS :	Notice
• Distributions de plus-values par un OPC, un FPI, un placement collectif ou Nombre de plus-values faisant l'objet d'une distribution : (3 au maximum)	u une SCR :
Compléments de prix perçus : Nombre de titres cédés à l'origine du complément de prix : (3 au maximu	Complétez selon votre situation. Partie 3 : • case ① "vos intermédiaires financiers ou des personnes interposées…",
 Cessions et rachats de valeurs mobilières, droits sociaux et titres assimile des titres ont été acquis avant le 1^{er} janvier 1979 vos intermédiaires financiers ou des personnes interposées n'ont pas e Si oui, indiquez le nombre (99 au maximum). vos intermédiaires financiers ou des personnes interposées ont calcule Si oui, cochez la case suivante 	Précisez le nombre de plus et moins-values à déclarer. calculé vos résultats. é vos résultats.
Gains de cession de créances représentatives d'un complément de prix à d'indexation : Nombre de cessions de créances effectuées : (3 au maximum).	recevoir en exécution d'une clause
	Partie 7 :

1 Vous disposez de pertes antérieures reportables

5 CESS	IONS ET RACHATS DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET ASS	IMILÉS	Notice	
510 Plu	s-values ou moins-values déterminées par vous-même	anna misici. A		
		Titre nº 1		
511	Désignation des titres et des intermédiaires financiers			
512	Date de la cession ou du rachat jj/mm/aaaa			
513	Détermination du prix de cession des titres			
514	Valeur unitaire de cession			
515	Nombre de titres cédés	×		
516	Montant global lignes (514 x 515)			
517	Frais de cession cf. notice			
518	Prix de cession net lignes (516 - 517)		Com	nplétez la page suivante.
519	Détermination du prix de revient des titres			
520	Prix ou valeur d'acquisition unitaire cf. notice			
521	Prix d'acquisition global cf. notice			
522	Frais d'acquisition			
523	Prix de revient lignes (521 + 522)			
524	Résultat précédé du signe + ou - lignes (518 - 523)		Montant reporté ligne 903, col. PV ou MV	
525	Je demande expressément à bénéficier de l'imputation des moins-values préalablement à l'annulation des titres <i>cf. notice</i>			
526	Montant des moins-values imputées pour les titres concernés Montant déjà compris ligne 524, référez-vous à la notice § 510 « Cas particuliers »			

EUODIA

Groupe Euodia

9 RÉCAPITULATION DES PLUS-VALUES ET DES MOINS-VALUES RÉALISÉ	ES EN 2022	Notice
900 Report de l'ensemble des résultats de l'année 2022		
	Plus-value (PV)	Moins-value (MV)
901 Distributions de plus-values par un OPC, FPI ou un placement collectif ou SCR report ligne 303		
902 Complément de prix report ligne 405		
903 Valeurs mobilières, droits sociaux, titres assimilés : résultats déterminés par vous-même report ligne(s) 524 : col. PV si + et/ou col. MV si -	0	2100
904 Valeurs mobilières, droits sociaux, titres assimilés : calcul de vos intermédiaires report lignes (542 + 545 + 549) en col. PV et ligne 541 en col. M	Dans la synthè	se des plus et r
905 Profits sur instruments financiers à terme (justificatif bancaire, imprimé 2561 ter ou autre)	réalisées en 20	22,
906 Compte PME innovation : clôture ou retrait partiel de titres ou de liquidités	 vérifiez le repo 	ort des informati
907 Soulte reçue dans le cadre d'une opération d'échange de titres report lignes 823 et 825	• passez à la pa	ge suivante.
908 Gains de cession ou d'apport de créances suite à clause d'indexation report ligne 606 et 2074-l > report ligne 431		
909 Soulte reçue lors d'une opération d'apport de créances suite à clause d'indexation 2074-l > report lignes 415 et 417		
910 Expiration des reports d'imposition 2074-l > report lignes 550 et 570		
911 Cessions de titres réalisées par les dirigeants de PME européennes en vue de leur départ à la retraite (report 2074-DIR)		
912 Cessions de titres réalisées par les impatriés (report 2074-IMP)		
913 Total	0	2100

Complétez les tableaux de compensation entre les plus-values 2022, les éventuelles moins-values 2022 et les potentielles moins-values antérieures.

- Appliquez, le cas échéant, l'abattement pour durée de détention.
- La partie F de l'étape 2 n'est à remplir que pour les titres acquis avant le 01/01/2018 et en cas d'option pour le barème progressif de l'IR.

ompensez vos plus	values avec vos moins	values (de l'anné	e et antérieure)			Etape 2 Indiquez le montant o pour durée de détent	le l'abattement ion	Etape 3 Plus-value imposable
	A Reportez vos plus- values réalisées dans l'année avant abattement	B Imputez vos moins-values de l'année	C Calculez A-B ou si B = 0 report col. A	D Imputez vos moins-values antérieures	E Calculez C-D ou si D = 0 report col. C	F Abattement de droit commun	G Abattement renforcé	H Calculez E-F-G
Distribution A	plus-values par un OPG	UVM	1	1.1				
Distribution B								
Distribution C								
Totaux								
					Report case 3VG	Report case 35G		
33 Valeurs mobili Titres A	ères, droits sociaux, t	itres assimilés s	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer	nt de droit commun			
33 Valeurs mobili Titres A Titres B	ères, droits sociaux, t	itres assimilés s	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer - -	at de droit commun			
33 Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C	ères, droits sociaux, t	itres assimilés s	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer - -	nt de droit commun = = =			
133 Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C Totaux	ères, droits sociaux, t	itres assimilés a	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer	at de droit commun = = =			
33 Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C Totaux Valeurs mobili	ères, droits sociaux, t	itres assimilés s 	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer	at de droit commun = = = Report o	ase 3VG Report cas	* 336	
33 Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C Totaux Valeurs mobili Titres A	ères, droits sociaux, t	itres assimilés s 	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer	t de droit commun = = = Report d	ase 3VG Report cas	• 350	
33 Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C Totaux Valeurs mobili Titres A Titres B	ères, droits sociaux, t	itres assimilés a	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer	t de droit commun = = Report c	ase 3VG Report ces	* 150	
33 Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C Totaux Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C	ères, droits sociaux, t	itres assimilés s 	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer	t de droit commun = = = = = = = =	ase 3V6 Report cas	* 150	
33 Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C Totaux Valeurs mobili Titres A Titres B Titres C Totaux	ères, droits sociaux, t	itres assimilés a	ans abattement et é	ligibles à l'abattemer - - - - - - - - - - - - -	nt de droit commun = = = Report = =	ase 3VG Report cas	* 150	

EUODIA

Groupe Euodia

Vous avez atteint la dernière rubrique de votre déclaration des plus ou moins-values (déclaration annexe n° 2074).

Les fonctions situées à gauche de l'écran vous permettent

de naviguer entre les déclarations en utilisant les onglets numérotés ;
 d'ajouter ou supprimer une déclaration en utilisant le bouton correspondant.

TABLEAU DE REPORT AUTOMATIQUE :

Atteindre la dernière page de la déclaration 2074.

Les montants calculés sur votre déclaration des plus ou moins-values (n° 2074) ont été reportés automatiquement sur votre déclaration principale. Pour les corriger, utilisez de nouveau votre déclaration n° 2074.

LIBELLÉ DE LA CELLULE À REPORTER	MONTANT	LIBELLÉ DE LA CELLULE DANS LA DÉCLARATION DES REVENUS	ACTIVER LE REPORT
Plus-values nettes imposables	500€	3VG - Plus-value sans application d'abattement	report activé

Si vous avez terminé la saisie de toutes vos déclarations cliquez sur « Suivant » :

vous visualiserez le résumé de vos déclarations et le calcul estimatif de votre impôt,
 ensuite vous procéderez à la signature électronique de vos déclarations :

Déclaration des revenus (déclaration principale)
 Déclaration des plus ou moins-values (déclaration n°2074).

Dans votre déclaration principale,

- assurez-vous du report de la plus-value de l'année case 3VG (1),
- et, le cas échéant, de l'abattement pour durée de détention 2.

VOS REVENUS -

PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS			
		Notice	
Gains de cession de valeurs mobilières et assimilés			
- plus-values avant abattement	3VG		
 abattement pour durée de détention de droit commun 	3SG		2
Moins-value 2022	3VH		

09. Investissement Pinel

Pour que votre réduction d'impôt Pinel soit effective, vous avez besoin de faire une déclaration de revenus sur votre investissement locatif Pinel.

Vous devez réaliser votre déclaration l'année suivant la date de livraison du logement Pinel ou l'année suivant la date d'achèvement des travaux. Par la suite, vous devrez mettre à jour chaque année votre déclaration.

Déclarations ann	exes					-	
1 Z Déclaration des	revenus fonciers 2022			N* 2044			
Déclaration spé	ciale des revenus foncier	\$ 2022		N° 2044 5	Spéciale	<u>rant</u> ⊨	
2 Z Déclaration d'e	gagement de location - S	tatut du bailleur privé		N* 2044 I	EB		
Déclaration cor Déclaration des France (y comp	plémentaire spécifiqu revenus 2022 encais ris la fiche d'aide au c	À l'étape 3 "F	Revenus	et charges",			
Suisse) Déclaration des Si yous étes disper	plus ou moins-values sé(e) de dépôt d'une décla	 cliquez sur l 	e bouton	"Déclaration	ns ANNE	XES",	
en cliquant ici), ne	ochez rien et cliquez sur «	• cochez les o	cases n°2	2 044 (1) (à fa	ire tous l	es ans lor	sque vous avez
		des revenus	fonciers	à déclarer) e	et n°2044	EB 2 (à 1	faire la première
		année pour	déclarer	votre engage	ement de	location I	Pinel),
				0.0			<i>.</i>
		Puis validez					
HARGES 😒	bles (pensions alim édits d'impôt : dons,	entaires, épargne re frais de garde d'en	etraite Da fants la	ans la rubriqu case "Invest	ue "Char issemen	ges", cocl ts locatifs	nez également
HARGES 😵 Charges déduct Réductions et ci prestations com Investissements Loc'Avantages) Investissements	bles (pensions alim édits d'impôt : dons, pensatoires, etc. locatifs (Pinel, Den ? Outre-Mer ?	entaires, épargne re frais de garde d'eni ⑦ ormandie ancien, Du	etraite Da fants la uflot, Scellier	ans la rubriqu case "Invest r, Censi-Bouvard, I	ue "Char issemen Dispositif	ges", cocl ts locatifs	nez également s" (1).
HARGES 😵	bles (pensions alim édits d'impôt : dons, pensatoires, etc. locatifs (Pinel, Den ? Outre-Mer ?	entaires, épargne re frais de garde d'en ⑦ ormandie ancien, Do	etraite Da fants la uflot, Scellier	ans la rubriqu case "Invest r, Censi-Bouvard, I	ue "Char issemen Dispositif Consulter l'al	ges", cocl ts locatifs ide ⊗	nez également
HARGES 😵	bles (pensions alim édits d'impôt : dons, pensatoires, etc. locatifs (Pinel, Deno ? Outre-Mer ? Outre-Mer ?	entaires, épargne re frais de garde d'en Trais de garde d'en trono promandie ancien, Du	étraite Da fants la uflot, Scellier uflot, Scellier Étape 3 Revenus et charges	ans la rubriqu case "Invest r, Censi-Bouvard, I r, Censi-Bouvard, I etape 4 Résent et Signature	ue "Char issemen Dispositif Consulter l'ai	ges", cocl ts locatifs ide	nez également
Accuel Accue	bles (pensions alim édits d'impôt : dons, pensatoires, etc. locatifs (Pinel, Deno ? Outre-Mer ? Outre-Mer ? Etape 1 Etapes Re	entaires, épargne re frais de garde d'en Trimandie ancien, Du primandie ancien, Du Étape 2 nesignements personnels	etraite Da fants la uflot, Scellier Etape 3 Revenus et charges et charges	ans la rubriqu case "Invest r, Censi-Bouvard, I Étape 4 Résense et Signature Cliquez sur	ue "Char issemen Dispositif Consulter l'ai	ges″, cocl ts locatifs ts Prode Etape 5 Fride t″ puis sé	nez également " (1). lectionnez sur
HARGES S Charges déduct Réductions et ca prestations com New Investissements Loc'Avantages) Investissements Accueil Sélection des nubriques revenus et annexes Déclaration de revenus Annexe n'2044	bles (pensions alim édits d'impôt : dons, pensatoires, etc. locatifs (Pinel, Dend ? Outre-Mer ? Etape 1 Etape 1 Re récédent	entaires, épargne re frais de garde d'en Tromandie ancien, Du promandie ancien, Du Étape 2 nseignements Déclaration p	etraite Da fants la uflot, Scellier Revenus et charges wincipale - r	ans la rubriqu case "Invest r, Censi-Bouvard, I Étape 4 Résumé et Signature Cliquez sur la gauche v	ue "Char issemen Dispositif Consulter l'al "Suivant otre ann	ges", cocl ts locatifs ts locatifs ts locatifs tr puis sé exe n°204	nez également " (1). lectionnez sur
Accuel Accue	bles (pensions alim édits d'impôt : dons, pensatoires, etc. locatifs (Pinel, Den ? Outre-Mer ? Outre-Mer ? Re Étape 1 Etape 1 Re récédent	entaires, épargne re frais de garde d'en Tromandie ancien, Du promandie ancien, Du Étape 2 nseignements Déclaration p	Étape 3 Revenus et charges	ans la rubriqu case "Invest r, Censi-Bouvard, I Étape 4 Résumé et signature Cliquez sur la gauche v	ue "Char issemen Dispositif Consulter l'ai "Suivan otre ann	ges", cocl ts locatifs ts locatifs ts locatifs tr puis sé exe n°204	hez également s" (1). lectionnez sur

Descriptif des frais	
410 Intérêts d'emprunt	2 Data du grât
N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adresse de l'orga Immeuble n°1	anisme prêteur (j/mm/aaaa) Intérêts versés 3
	Concernant les intérêts d'emprunt, indiquez
	• l'adresse de l'organisme prêteur ①,
1	- la date du prêt 2,
	 et les intérêts versés 3.
Calcul du résultat foncier, répart	tition du déficit
Calcul du résultat foncier, répart Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I	A310 E Montant reporté ligne
Calcul du résultat foncier, répart	-4310 € Montant reporté ligne 48A, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H	-4310 € Montant reporté ligne 43A, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G	tition du déficit -4310 € Montant reporté ligne 4BA, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale € 4310 €
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F	Lition du déficit -4310 € Montant reporté ligne 4BA, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale € 4310 € €
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F 434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431	tition du déficit -4310
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F 434 <i>Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431</i> 435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 € ou 15300 €	tition du déficit -4310
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F 434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431 435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 € ou 15300 € 436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € ou 15300 €	tition du déficit -4310 € Montant reporté ligne 4BA, nutrique revenus fonciens de la déclaration principale Page suivante, vous retrouvez votre résultat. Vérifiez les informations, puis validez.
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F 434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431 435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 € ou 15300 € 436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € ou 15300 € [*] 437 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431	tition du déficit -4310 € Montant reporté ligne 4BA, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale € Page suivante, vous retrouvez votre résultat. Vérifiez les informations, puis validez. € 4310 €
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F 434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431 435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 € ou 15300 € 436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € ou 15300 € [*] 437 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431 438 Total : ligne 436 + ligne 437	tition du déficit Notice A310 Montant reporté ligne A31
 Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F 434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431 435 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € ou 15300 € 436 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431 438 Total : ligne 436 + ligne 437 439 Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431 440 Benet de la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431 	tition du déficit -4310 • Montant reporté ligne 4310 • Montant reporté ligne 4310 • e 4310 • e Page suivante, vous retrouvez votre résultat. Vérifiez les informations, puis validez. • • Montant reporté ligne 4310 • • • Montant reporté ligne 4310 • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Calcul du résultat foncier, répart 420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I <i>Répartition du déficit</i> 430 Déficit de l'année : calcul de répartition 431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H 432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G 433 Total des autres frais et charges : case B + case F 434 <i>Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431</i> 435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 € ou 15300 € 436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € ou 15300 € 437 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431 438 Total : ligne 436 + ligne 437 439 <i>Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431</i> 440 Report de la ligne 420 dans la limite de 10 700 € ou 15300 €*	tition du déficit -4310 Montant reporté ligne 4BA, rubrique revenus forciers de la déclaration principale -4310 Montant reporté ligne 4310 Page suivante, vous retrouvez votre résultat. Vérifiez les informations, puis validez. Wontant reporté ligne 4310 Montant reporté ligne 4310 Montant reporté ligne 4310 Montant reporté ligne 4310 Montant reporté ligne 4BR, rubrique revenus forciers de la déclaration principale

460 Vente ou abandon de la location d'u En cas de vente ou de cessation de la location, en 2022, d'un immeuble (ou de ces donné lieu à un déficit imputable sur votre revenu global au cours de l'une des ann renseignements suivants : Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société)	In immeuble Notice Ssion de parts de sociétés immobilières) ayant tées 2019, 2020 ou 2021, indiquez les Date de l'événement (jj/mm/aaaa)
Renseignements divers	Arrive la dernière étape, la vente ou l'aban- don de la location d'un immeuble. Si vous n'êtes pas concerné, ne mettez rien et cliquez sur "Suivant".
Situations particulières	
 Ètes-vous concerné par l'une des situations suivantes ? (une seule case peut être Vous disposez d'un immeuble qui relève du dispositif Girardin Vous avez quitté la France ou êtes revenu en France au cours de l'année 202 Vous disposez d'un immeuble en indivision Vous avez vendu ou cédé la location de l'immeuble ayant donné lieu à un déficours de l'une des années 2019, 2020 ou 2021 	cochée) En savoir plus

EUODIA

Groupe Euodia

۰ ۵	1. PROPRIÉTAIRE DU LOGEMENT	
U		
	Nom(s), prénom(s) :	
	Adresse du propriétaire du logement :	
~	Code postal : Commune :	
2	2. LIEU DE SITUATION DU LOGEMENT	
	Adresse du logement :	
	Département	- Sélectionner un département -
	Commune Saleir up mot de la que, cliquer sur Valider	- Sélectionner une commune -
	puis sélectionner la rue	Valider
	Rue, lieu-dit ou hameau	- Sélectionner une rue - V
	Numéro Bis Si la longement (discositif a Scalliar » uninuement) est situé dans	ter
	une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), cochez la case :	
	3. AVANTAGE FISCAL DEMANDÉ (cochez la case utile et complétez	 Page suivante, indiquez vos coordonné
	DENORMANDIE ANCIEN EN MÉTROPOLE OU OUTRE MER. Pour ce dis	collos du bion)
	dispositif « Pinei », fixés par l'article 2 terdecies D de l'annexe III au code gén l'annexe III au code général des impôts, s'agissant des investissements réalisés (janvier 2019.	celles du blen).
6		 Rubrique 2 (2), complétez la "fiche d'id
J	par l'article 2 terdecies D de l'annexe III au code général des impôts, s'agissant	
	des impôts, s'agissant des investissements réalisés outre-mer. Le dispositif "Pine	nees, commune, rue, etc).
	PINEL BRETAGNE. Pour ce dispositif, le loyer ainsi que les ressources du la	
	en application de l'article 164 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020. Le c	• Rubrique 3 (3), cochez la case qui corre
	2020 au 31 décembre 2024.	demandé (à savoir le Pinel)
4	4. CARACTÉRISTIQUES DE LA LOCATION (cochez la case utile et c	
Ŭ	Surface du logement à prendre en compte pour l'appréciation du plafond de loyer	• Rubrique 4 🕢 , remplissez les caractéri
	Location directe :	Dubrigue C 🕞 étent denné que les ser
	Date de prise d'effet de la location :	• Rubrique 5 (5), etant donne que les cor
	Loyer mensuel hors charges (ou loyer prévisionnel):	l'avantage Pinel diffèrent en fonction de
	Nom du locataire :	le ease qui correspond à vetre investion
	Location à certains organismes publics ou privés :	la case qui correspond a votre investisse
	Date de prise d'effet de la location :	informations demandées.
	Loyer mensuel hors charges (ou loyer prévisionnel) :	Attention and a minute maintent (maked
	Nom de l'organisme locataire :	Attention pour le prix de revient (rubrique
	Adresse de l'organisme locataire :	remment selon que vous avez acheté voi
	Nom et orderen du locataire :	
		dans l'ancien. Generalement, il se calcule
	< Précédent	d'achat du logement avec les frais de no
(5)	5. NATURE DU LOGEMENT (cochez la case utile et compléte	vous passez par une agence) et les frais
e		ajoutóa droits d'anragistromant commis
	Investissements Scellier realises du 01.01.2009 au 31.12.2012 (ou 31.0 Investissements Pinel réalisés à compter du 01.09.2014. Pinel Bretagne	
	Logement acquis neuf :	 Rubrique 6 (6), choisissez la durée de v
	Date d'acquisition de l'immeuble :	ou 9 ans) on cochant la caso correspon
	Prix d'acquisition (en €) :	ou 9 ans) en cochant la case correspond
	Logement acquis en l'état futur d'achèvement, logement acquis en v	ue de sa réhabilitation ou local acquis inachevé :
	Date d'acquisition de l'immeuble :	
	Date du dépôt de la demande de permis de construire :	
	Date d'achèvement de l'immeuble ou des travaux de réhabilitation:	
	Prix de revient (en €) :	
	Logement que le propriétaire fait construire :	
	Date du dépôt de la demande de permis de construire :	
	Date d'achèvement de l'immeuble :	
	Prix de revient (en €) :	
	Local affecté à un autre usage que l'habitation que le propriétaire tra	nsforme en logement :
	Date d'acquisition du local :	
	Date d'achèvement de l'immeuble :	
	Prix de revient (en €) :	
	Nature de son affectation antérieure :	
~		
6	6. ENGAGEMENT INITIAL DE LOCATION	

Investissements réalisés à compter du 1^{er} septembre 2014 (dispositif Pinel métropole ou Pinel outre-mer avec engagement de location de 9 ans), à compter du 1^{er} avril 2020 (dispositif Pinel Bretagne avec engagement de location de 9 ans) ou à compter du 1^{er} janvier 2019 (dispositif Denormandie ancien en métropole ou outre-mer avec engagement de location de 9 ans). En tant que propriétaire du logement mentionné ci-dessus, je m'engage à donner ce bien en location nue, à une autre personne que moi-même ou un membre de mon foyer fiscal, à une ger d'habitation principale du locatire, dans les conditions de platonds de loyer et de ressources lorsqu'il y a lieu (voir notoc), pendant une durée minimale de neuf ans : à une personne autre qu'un ascendant ou descendant (case à cocher pour les investissements « Pinel métropole / Pinel outre-mer » qui ont été réalisés du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014) Investisse

(case à occher pour les investissements « Pinel métropole / Pinel outre-mer » qui ont été réalisés du "* spêtembre au 31 décembre 2014) Investissements réalisés à compter du 1^{er} spetembre 2014 (dispositif Pinel métropole ou Pinel outre-mer avec engagement de location de 6 ans), à compter du 1^{er} avril 2020 (dispositif Pinel Bretagne avec engagement de location de 6 ans) ou à compter du 1^{er} janvier 2019 (dispositif Pinel Bretagne avec engagement de location de 6 ans). En tant que propriétaire du logement mentionné ci-dessus, je m'engage à donner ce bien en location nue, à une autre personne que moi-même ou un membre de mon foyer fiscal à usage d'habitation principale du locataire, dans les conditions de platonds de loyer et de ressources lorsqu'il y a lieu (voir notice), pendant une durée minimale de six ans : à une personne autre qu'un ascendant ou descendant (case à cocher pour les investissements « Pinel métropole / Pinel outre-mer » qui ont été réalisés du 1^{er} spetembre au 31 décembre 2014)

Groupe Euodia

www.euodia.fr - 01 47 38 30 07

es (1) (les vôtres, pas

- entité" du bien (coordon-
- espond à l'avantage fiscal
- stiques de la location.
- nditions pour profiter de la nature du bien, cochez ement et indiquez les

e 5), il se calcule diffétre bien neuf, en VEFA ou e en additionnant le prix taire, les frais d'agence (si annexes (taxe sur valeur ssions, etc).

votre engagement Pinel (6 dante.

ivestissements locatifs noisissez un type d'investissement (ou plusieurs) puis sélectis rubriques vous concernant seront affichées sur l'écran su « Réalisation » : signature de l'acte « Achèvement » : remise des clés por « Acquisition » : remise des clés por Si votre investissement est constitué unique Investissements achevés en 2022 (réalisés (joignez la déclaration annexe n° 2044 EB). Investissements achevés les années précé Plusieurs investissements Pinel (afficher tour	Notice nnez la période d'achèvement/acquisition du logement. nt. DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANN Revenant à votre déclaration principale, les informations que vous venez de rentr prises en compte.	
noisissez un type d'investissement (ou plusieurs) puis sélectis rubriques vous concernant seront affichées sur l'écran su « Réalisation » : signature de l'acte « Achèvement » : remise des clés po « Acquisition » : remise des clés pou Si votre investissement est constitué unique Dinvestissements achevés en 2022 (réalisés (joignez la déclaration annexe n° 2044 EB). Investissements achevés les années précé Plusieurs investissements Pinel (afficher tou)	Notice nez la période d'achèvement/acquisition du logement. nt. DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANN Revenant à votre déclaration principale, les informations que vous venez de rentr prises en compte.	
noisissez un type d'investissement (ou plusieurs) puis sélect is rubriques vous concernant seront affichées sur l'écran su « Réalisation » : signature de l'acte « Achèvement » : remise des clés p « Acquisition » : remise des clés po Si votre investissement est constitué uniq	DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANN Revenant à votre déclaration principale, les informations que vous venez de rentr prises en compte.	
 noisissez un type d'investissement (ou plusieurs) puis sélectis rubriques vous concernant seront affichées sur l'écran su « Réalisation » : signature de l'acte « Achèvement » : remise des clés p « Acquisition » : remise des clés pous votre investissement est constitué uniques () Pinel Investissements achevés en 2022 (réalisés (joignez la déclaration annexe n° 2044 EB). Investissements achevés les années précé Plusieurs investissements Pinel (afficher toute) 	DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANN Revenant à votre déclaration principale, les informations que vous venez de rentr prises en compte.	
 « Réalisation » : signature de l'acte « Achèvement » : remise des clés p « Acquisition » : remise des clés por Si votre investissement est constitué unic ① Pinel ○ Investissements achevés en 2022 (réalisés (joignez la déclaration annexe n° 2044 EB). ○ Investissements achevés les années précé ○ Plusieurs investissements Pinel (afficher tou 	DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANN Revenant à votre déclaration principale, les informations que vous venez de rentr prises en compte.	
Si votre investissement est constitué unic Pinel Investissements achevés en 2022 (réalisés (joignez la déclaration annexe n° 2044 EB). Investissements achevés les années précée Plusieurs investissements Pinel (afficher tou	Revenant à votre déclaration principale, les informations que vous venez de rentr prises en compte.	IÉE ÉCOULÉE
Pinel Investissements achevés en 2022 (réalisés (joignez la déclaration annexe n° 2044 EB). Investissements achevés les années précé Plusieurs investissements Pinel (afficher tou	les informations que vous venez de rentr prises en compte.	vérifiez que
 Investissements achevés en 2022 (réalisés (joignez la déclaration annexe n° 2044 EB). Investissements achevés les années précé Plusieurs investissements Pinel (afficher tou) 	prises en compte.	er ont bien été
 Investissements achevés les années précé Plusieurs investissements Pinel (afficher to) 		
O Plusieurs investissements Pinel (afficher to)	Cliquez sur "Suivant" jusqu'a la page "Re	eductions et
	crédits d'impôt".	
Denormandie ancien	 Cochez la case "Pinel" (1) et choisissez, 	oarmi les trois
Invesussements achevés les années précé	points, celui qui correspond à votre inves	tissement.
O Plusieurs investissements Denormandie an	ו נמווירוסו גיטנס וס וטרוקטסט.	
Duflot		
 Investissements achevés ou acquis les ann Scellier 	s précédentes.	
 Investissements achevés ou acquis les ann Censi-Bouvard 	s précédentes.	
O Investissements achevés ou acquis en 202		
Investissements achevés ou acquis les ann	s précédentes.	
O Plusieurs investissements Censi-Bouvard (cher toutes les rubriques).	
ÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT		
VESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI PINEL ÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION IN vestissements réalisés et achevés en 2022 ou réalisés emptir uniquement la première année de demande de la réduction d'impô liquez le montant de l'investissement. vestissements réalisés en 2019	AL érieurement si achevés en 2022	
an métropole avec engagement de location de : 6 a	7QW 9 ans 7QX	1
outre-mer avec engagement de location de : 6 a	7QY 9 ans 7QQ	1
vestissements réalisés en 2020		
en métropole avec engagement de location de : 6 a	TOA Sur la page des revenus et cl	arges, n'oubli
outre-mer avec engagement de location de : 6 a	surtout pas de remplir la cas	e /QIVI (1).
vesussements realises en 2021 n métropole avec engagement de location de : 6 4	701 9 ans 70.1	1
nutre-mer avec engagement de location de . 6 a	70K 9 ans 70	1
vestissements réalisés en 2022		,
en métropole avec engagement de location de : 6 a	7QM 9 ans 7QN]
outre-mer avec engagement de location de : 6 a	7QO 9 ans 7QP]
sus êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réa 1.2019 lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France	un investissement Pinel à compter du 7QH	
Précédent	Suivant ►	

10. Investissement FIP/FCPI

CHARGES	8	
_ () []	Charges déductibles (pension Réductions et crédits d'impô prestations compensatoires.	ons alimentaires, épargne retraite), charges et imputations diverses (?) et : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, etc. (?)
	Investissements locatifs (P Loc'Avantages)	Pour déclarer votre investissement FIP et/ou FCPI sur votre déclaration d'impôt, rendez-vous à l'étape 3 "Revenus et charges" :
		 Cochez la case "Réductions et crédits d'impôt" (1) se trouvant dans la rubrique "Charges" de votre déclaration. Puis validez.

A . Déclaration FIP

Report de réduction d'impôt au titre du plafonnemen	nt global									
 Report de réduction d'impôt d'ESUS liée aux vers 	sements du 9.5	au 31.12.2021	1 de l'année	2021				7EK]
 Autres reports de réduction d'impôt des années : 	2017		018		2010		2020		2021	
707	2017	701	010	7EY	2019	7FY	2020	7GY	2021	1
Souscription de parts de fonds commun de plac - versements effectués du 1.1 au 17.3.2022 - versements effectués du 18.3 au 31.12.2022 Souscription de parts de fonds d'investissemen - versements effectués du 1.1 au 17.3.2022 - versements effectués du 18.3 au 31.12.2022 Souscription de parts de FIP investis en Corse Souscription de parts de FIP investis outre-mer Souscription au capital d'entreprise de presse : Cotisation pour la défense des forêts contre l'in Intérêts d'emprunt pour reprise de société Intérêts pour palement différé accordé aux agric Investissements forestiers - Dépenses réalisées en 2022 :	cement dans l' at de proximité cendie culteurs	innovation (F	CPI) : 30 %	7МХ			(1) (3) 50 %	7GQ 7GR 7FQ 7FT 7FM 7FL 7FL 7UC 7FH 7UM		2 (4)
Acquisition Travaux Travaux avec adhésion à une organisation de prodi Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à u Contrat de gestion	ucteurs une organisatio	7U/ 7U In de producti 7U	À la ▪ La por	pag case ur ur	e "Rédu e 7FQ (1 n investi	ou 7	s et créd FT ② (se ent FIP c	lits d elon lassi	d'impôt", i la date de ique.	remplissez : es versements)
			•La	case	9 7FM (3	pour	r un inve	stiss	ement FI	P en Corse.
			- La	Juse		pour	011111003	1000		Out C-INCh

Groupe Euodia

B. Déclaration FCPI

	. 🙆	
	Charges déductibles (pensions a Réductions et crédits d'impôt : de	alimentaires, épargne retraite), charges et imputations diverses
	Investissements locatifs (Pinel, Loc'Avantages)	Pour déclarer votre investissement FCPI, cochez la case "Réductions et crédits d'impôt" :
		 Cochez la case "Réductions et crédits d'impôt" (1) se trouvant dans la rubrique "Charges" à l'étape 3 de votre déclaration principale.
		• Puis validez.
port de réduct	ion d'impôt au titre du plafonnement global	
port de réduct Report de rédu utres reports d uscription de versements ef uscription de uscription de	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxi fectués de fonds d'investissement de proxi	u 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 7EK 2018 2019 2020 2021 7DY 7EY 7FY 7GY 7GY ans l'innovation (FCPI) : 7GQ Imité (FIP) :
port de réduct teport de rédu utres reports d uscription de rersements ef rersements ef re	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxi fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 1.8.3 au 31.12.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022	u 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 7EK 2019 2020 2021 ans l'innovation (FCPI) : 7GQ 7GR 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
port de réduct leport de rédu utres reports o uscription de ersements ef ersements ef ersements ef iscription de iscription de	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxil fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis outre-mer	u 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 TEK
port de réduct leport de rédu utres reports d uscription de rersements ef rersements ef rersements ef rersements ef uscription de uscription de uscription de uscription au	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxi fectués du 18.3 au 31.12.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis outre-mer capital d'entreprise de presse : la défense des forêts contre l'incendie	u 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 7EK 2019 2020 2021 ans l'innovation (FCPI) : 7GQ 7GY 2021 7GY 7GY 7GY 7GQ
port de réduct leport de rédu itres reports d uscription de ersements ef ersements ef ersements ef iscription de iscription de iscription au iscription au isation pour irêts d'empro	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 1.8.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxi fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 1.3 au 31.12.2022 parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis outre-mer capital d'entreprise de presse : la défense des forêts contre l'incendie unt pour reprise de société	a 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 7EK 2019 2020 2021 ans l'innovation (FCPI) : 7GQ 10 10 imité (FIP) : A la page "Réductions et crédits d'impôt", remplissez : . La case 7GQ 1 avec le montant ouvrant droit à la réduction d'impôt.
port de réduct Report de rédu utres reports d versements ef versements ef versements ef versements ef versements ef uscription de uscription de uscription de uscription de uscription pour érêts d'empri érêts d'empri érêts sements lépenses réalis quisition vaux	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxi fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis outre-mer capital d'entreprise de presse : la défense des forêts contre l'incendie int pour reprise de société lement différé accordé aux agriculteurs a forestiers sées en 2022 :	u 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 TEK 2018 2019 2020 2021 2021 ins l'innovation (FCPI) : TGQ imité (FIP) : À la page "Réductions et crédits d'impôt", remplissez : • La case 7GQ ① avec le montant ouvrant droit à la réduction d'impôt.
port de réduct Report de rédu utres reports d uscription de versements ef versements ef versements ef uscription de uscription de uscription de uscription au tisation pour érêts d'empri érêts d'empri érêts d'empri érêts pour pa restissement égenses réalis quisition ivaux	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxi fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis outre-mer capital d'entreprise de presse : la défense des forêts contre l'incendie int pour reprise de société iement différé accordé aux agriculteurs sides en 2022 : hésion à une organisation de producteurs	u 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 7EK 2018 2019 2020 2021 2021 ans l'innovation (FCPI) : 7GQ 1GY 2021 7GY 202
aport de réduct Report de réduct uscription de versements ef versements ef versements ef versements ef versements ef versements ef uscription de uscription de uscription de uscription au visation pour lérêts d'empri lérêts d'empri lérêts d'empri lérêts d'empri lérêts d'empri lérêts d'empri lérêts d'empri lérêts d'empri	ion d'impôt au titre du plafonnement global ction d'impôt d'ESUS liée aux versements du le réduction d'impôt des années : 2017 7CY parts de fonds commun de placement da fectués du 1.1 au 17.3.2022 fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de fonds d'investissement de proxi fectués du 18.3 au 31.12.2022 parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis en Corse parts de FIP investis outre-mer capital d'entreprise de presse : la défense des forêts contre l'incendie int pour reprise de société iement différé accordé aux agriculteurs sides en 2022 : hésion à une organisation de producteurs tifs à un sinistre avec adhésion à une organis	u 9.5 au 31.12.2021 de l'année 2021 7EK 2019 2020 2021 7DY 2018 7EY 2019 7FY 2020 7GY 2021 inns l'innovation (FCPI): 7GQ 7GY 2021 inns l'innovation (FCPI): 7GQ 7GY 2021 innité (FIP): À la page "Réductions et crédits d'impôt", remplissez : a La case 7GQ 1 avec le montant ouvrant droit à la réduction d'impôt. TUM Assurance 7UL TuP Travaux consécutifs à un sinistre 7UL sation de producteurs 7UB

11. Investissement en Sofica

	prestations compensatoires, etc.	ns, trais de garde d'entants, emplois a domicile, cotisations syndicales,
	Investissements locatifs (Pinel, Loc'Avantages)	Pour déclarer votre investissement SOFICA sur votre déclaration d'impôt, rendez-vous à l'étape 3 "Revenus et charges" :
U		 cochez la case "Réductions et crédits d'impôt" (1) se trouvant dans la rubrique "Charges" de votre déclaration.

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT Notice Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location Report de la fiche 2041 GR - Dépenses de travaux et diagnostic préalable Dépenses de travaux et diagnostic préalable Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques 2 Souscription au capital de SOFICA 30% 7FN 36% 7GN 48% 7EN Souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME), d'entreprise d'utilité sociale (ESUS) et de sociétés foncières solidaires (SFS) Versements 2022 : - versements PME et ESUS effectués du 1.1 au 17.3.2022 701 - versements PME et ESUS effectués du 18.3 au 31.12.2022 7CH - versements SFS 7GW Inscrivez ci-dessous, le nom et le numéro SIRET de chaque entreprise bénéficiant de votre souscription : Numéro SIRET Nom de l'entreprise À la page "Réductions et crédits d'impôt", dans la rubrique "Autres réductions et crédits d'impôts" : • remplissez la case **7FN** (1) (taux de réduction de 30%), la case 7GN (2) (36%),

- ou 7EN (3) (48%) selon votre investissement.

EUODIA

Groupe Euodia

131 Avenue Charles de Gaulle 92 200 Neuilly-sur-Seine

www.euodia.fr

01 47 38 30 07

EUODIA

Euodia Finance : SARL au capital de 40500 euros // RCS Nanterre 519 412 571 // Membre Anacofi-CIF // Carte T : 1092 N 957 ORIAS : 10 055 334 // CIF : E001975 Euodia Courtage : SARL au capital de 3000 euros // RCS Nanterre 814 211 850 // Membre Anacofi-CIF // ORIAS : 16 001 534 CIF : E008424 ADP Conseil : SARL au capital de 15245 euros // RCS Nanterre 411 076 409 // ORIAS : 07 002 173